



INITIATIVES POUR UNE ECONOMIE SOLIDAIRE (IES)
Société Coopérative d'Intérêt Collectif Anonyme à capital variable
Siège social : Le Périscope – Parc technologique du Canal
7 rue Hermès
31520 RAMONVILLE-SAINT-AGNE
417 645 595 RCS Toulouse

05 61 75 12 97
permanence@ies.coop
www.ies.coop

RAPPORT DE GESTION
du Conseil d'Administration de la SCIC
de finance solidaire IÉS

Assemblée Générale Ordinaire
du 2 juillet 2020

2019, une année de consolidation

Cette année a été marquée par un niveau d'investissement en croissance et un nombre d'entreprises soutenues de plus en plus nombreux.

Le montant faible de la collecte n'a pas contrebalancé le montant des demandes de remboursement ce qui a occasionné pour la première fois la diminution du capital social et impacte les fonds propres d'IèS.

Le résultat d'exploitation s'est dégradé à cause de la diminution des subventions mais ce résultat a pu être compensé par des résultats financiers et du portefeuille positifs.

Ainsi la valeur de la part sociale qui sera actée par la clôture des comptes se maintient à sa valeur nominale.

Au-delà de ce bilan, c'est l'engagement des bénévoles et des salariées qui a permis d'assurer une année satisfaisante pour IèS, qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Éric JOURDAIN
Président Directeur Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'E' and 'J' followed by a horizontal line.

TABLE DES MATIÈRES

1	LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019	4
1.1	Evolution du projet coopératif d'IéS :	4
1.2	Rappel des objectifs et points clés de l'année	4
1.3	L'activité 2019.....	13
1.4	Les équipes de la coopérative et son organisation	20
1.5	La collecte de l'épargne	22
1.6	Financement des entreprises	26
1.7	Les objectifs pour 2019.....	31
2	EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS	32
2.1	Examen des comptes.....	32
2.2	Propositions d'affectation du résultat.....	33
2.3	Tableau des résultats des cinq derniers exercices.....	33
3	CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DU COMMERCE	33
4	ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ	34
4.1	Liste des mandats et fonctions.....	34
4.2	Nomination et renouvellement des administrateurs	35
4.3	Nomination de nouveaux censeurs.....	35
5	RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES	35
6	ÉLÉMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DES COMPTES	35
7	PROJETS DE RÉSOLUTIONS	38

Annexe : Tableau des résultats des 5 derniers exercices

1. LE RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

1.1 Evolution du projet coopératif d'IéS :

Notre projet coopératif en quelques lignes de rappel :

IéS est née il y a 20 ans de la volonté de citoyens de contribuer eux-mêmes directement à la création d'emplois locaux durables pour que chacun devienne un acteur au service du développement de l'entrepreneuriat et de l'emploi au niveau local. Ainsi, IéS participe à la vie de son territoire et contribue au développement d'une économie solidaire.

IéS est un projet citoyen où les sociétaires se regroupent autour des valeurs de réappropriation des enjeux socio-économiques :

- *Impact direct par un financement local d'entreprises sans intermédiaire*
- *Ancrage territorial*
- *Dynamique d'investissement désintéressée (réinvestissement des dividendes dans l'entreprise IéS) mais différente du don et de recherche de plus-value financière*
- *Accompagnement d'entreprise.*

En rapprochant les individus, en mutualisant les compétences, en donnant à chacun la possibilité d'agir à titre personnel, IéS apporte des réponses concrètes et efficaces. Elle mise sur l'engagement, la proximité et les circuits courts de financement pour défendre une économie responsable, ancrée sur le territoire, soucieuse de l'homme et de l'environnement.

En 2019, nous avons continué à œuvrer pour qu'IéS soit un projet partagé par l'ensemble de ses parties prenantes et de ses sociétaires.

Cette mise en œuvre se traduit par une vie coopérative riche de temps de rencontres à destination des sociétaires localement ou régionalement mais aussi avec les partenaires publics et privés de notre écosystème et les entreprises financées.

L'organisation au service du projet coopératif mise en place depuis 2018 est aujourd'hui installée avec les groupes locaux, les commissions ou groupes de travail thématiques, le Groupe Régional d'Animation et de Coordination (GRAC) et le Conseil d'Administration (voir &1.4.3 du rapport). Aujourd'hui et progressivement, l'objectif est d'assurer une représentation partagée dans ces différentes instances des groupes locaux.

Tous ces éléments sont liés dans la finalité d'IéS, qui est un outil d'implication dans la vie économique locale ouvert à tout un chacun-e. Pour que chacun-e puisse agir selon ses moyens, ses envies et ses disponibilités et ainsi contribuer au développement local.

1.2 Rappel des objectifs et points forts de l'année

1.2.1 Rappel des objectifs proposés pour 2019

2019, un objectif de consolidation et de croissance continue et progressive de l'activité.

Nos actions en 2019 sont toujours liées à la consolidation de notre modèle économique par l'intermédiaire des travaux des différentes commissions, des groupes locaux et des différentes instances de la coopérative. On pense ici aux consolidations des processus, à la mise en place d'expérimentations, au renforcement de notre visibilité et à l'organisation sur les territoires mais aussi au développement d'une communication modernisée.

2019 a montré que les efforts fournis en 2017-2018 sur la stratégie d'investissement, la consolidation des processus de suivi des projets et le développement d'une offre la plus complète possible à destination des entreprises ont porté leurs fruits.

2019 s'est concentrée sur les travaux d'analyse et de présentation du modèle économique de la SCIC en adéquation avec la phase de croissance continue souhaitée par IéS et a été une année particulière en termes d'organisation avec la création d'un poste de chef de projet « animation territoriale » à l'Est de l'Occitanie pendant l'absence ponctuelle de la direction opérationnelle salariée mais non pérennisé.

L'un des enjeux pour 2019 a concerné le développement de l'activité à l'Est de la région Occitanie et la dynamique des groupes locaux avec notamment la création d'un groupe local dans les Pyrénées-Orientales et l'élaboration d'un plan d'action collective à moyen-long terme.

Ces éléments permettront de poursuivre la dynamique d'IÉS dans les prochaines années à travers un ancrage local renforcé.

L'activité 2019 traduite en chiffres est la suivante :

- 16 entreprises financées en 2019 pour un montant de 345 671 € (engagement sur l'année à hauteur de 286 720 € dans 13 entreprises)
- 68 entreprises accompagnées au 31/12/2019
- 1 755 448 € de capital au 31/12/2019 correspondant à une baisse de capital de 63 080 € sur l'année
- 1016 sociétaires au 31/12/2019 dont 940 personnes physiques
- 50 nouveaux sociétaires ont intégré la coopérative en 2019 dont 9 personnes morales

Le rapport de gestion et les éléments ci-dessous ont pour vocation de décrire les résultats et actions de l'année 2019.

1.2.2 Les points clés en 2019

On retiendra de 2019 un niveau d'engagement financier stable, un investissement annuel en forte croissance et pour la première fois une baisse du capital liée à des demandes de remboursements de parts sociales importantes.

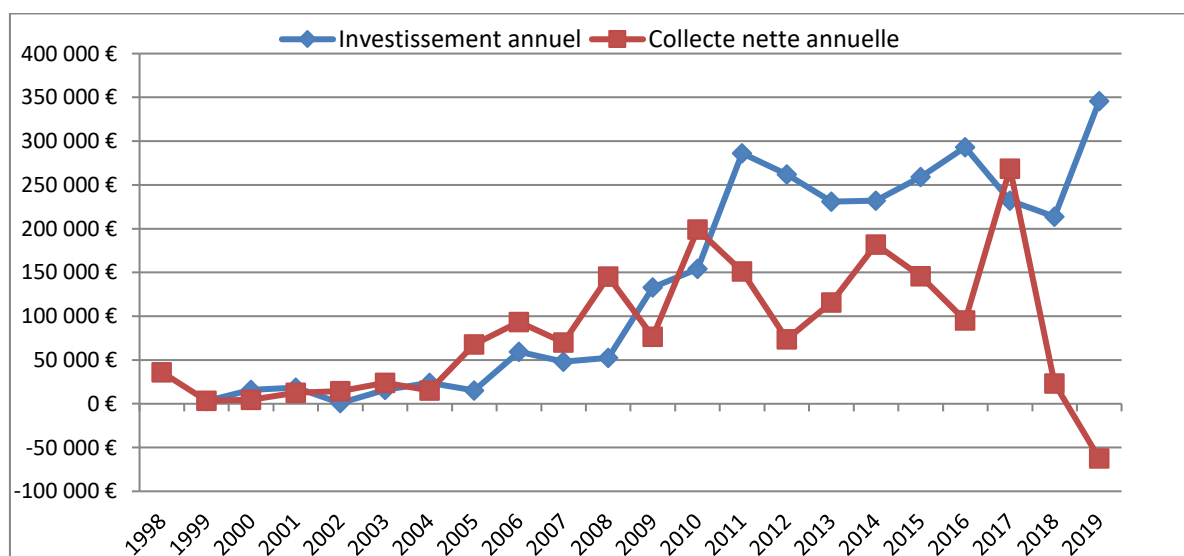
La collecte brute de fonds de 110 656 € est en croissance (+63% par rapport à 2018) sans pour autant atteindre le niveau moyen de souscription constaté entre 2012 et 2017 (200 000 €). Malgré une collecte brute en croissance, on note un niveau de remboursements de parts jamais connu (+281% par rapport à 2018) ce qui ne permet pas de maintenir la collecte nette à un niveau positif (solde entrées - sorties de souscriptions). Pour la première fois, IÉS a connu une baisse de capital de 63 080 € (-3% de baisse de capital) pour un montant net cumulé de 1 755 448 €.

Pour autant, on compte un nombre de 50 nouveaux sociétaires soit une augmentation par rapport à 2017-2018 (+52%) traduisant l'élargissement du cercle de coopérateurs et un intérêt des citoyens pour le projet développé par IÉS.

Le niveau d'investissement financier dans les entreprises connaît une hausse significative (+60%) avec un montant de 345 671 € dans 16 entreprises. On constate également un niveau d'engagement sur l'année de 286 720 € (-16% par rapport à 2018). L'année 2018 a été exceptionnelle en termes de niveaux d'engagement, ce qui s'est répercuté sur les versements de 2019 en raison des délais de signature.

Globalement, 2019 présente des résultats et tendances similaires à celles connues en 2018 et un écart qui se creuse entre collecte et investissement.

Le caractère cyclique de l'activité d'IÉS et le modèle économique de la coopérative doit toujours inciter les instances d'IÉS à analyser l'activité globale et les grands équilibres sur 2 ou 3 ans.



Malgré une conjoncture économique satisfaisante, certaines entreprises financées subissent comme toute entreprise les aléas du marché et des incertitudes liées à ce dernier.

Après examen des comptes de l'ensemble des entreprises en portefeuille, les provisions 2019 sont à un niveau constant par rapport à 2018 et les défaillances restent peu nombreuses tandis que les reprises sur provisions et les cessions positives augmentent. Le niveau de risque porté par le portefeuille d'entreprises financées semble stabilisé et de plus en plus maîtrisé.

Notre résultat net après impôts est positif malgré la dégradation du résultat d'exploitation en raison d'une maîtrise rigoureuse des charges de fonctionnement, de bons résultats du portefeuille avec des plus-values, d'une maîtrise du niveau de risque porté par le portefeuille et d'un montant de pertes nettes quasi nul.

Avec un résultat bénéficiaire, le résultat de 2019 nous permet de maintenir le rachat des parts sociales à leur valeur nominale de 76 €.

L'enjeu des prochaines années reste toujours la capacité à maintenir l'équilibre du budget de fonctionnement par la diversification et la consolidation des ressources tout en consolidant les moyens de coordination et de fonctionnement nécessaires au développement de la coopérative mais aussi à générer des plus-values afin de compenser les pertes et provisions et enfin à maintenir notre capacité d'intervention dans les entreprises à travers une collecte suffisante et l'accroissement de nos fonds propres.

Les objectifs 2019 d'IéS ont été tenus et même largement dépassés en matière de financement d'entreprises malgré le développement d'une offre de financement de plus en plus diversifiée et dense à destination des entreprises à impact tandis que la collecte d'épargne qui connaît un recul historique devra se relancer.

Les résultats et l'analyse des différentes composantes de notre modèle économique (collecte d'épargne, engagement citoyen, accueil de porteurs de projets en recherche de financement, investissements dans les entreprises du territoire, participation à des dispositifs de territoires ...) montre l'accroissement de la visibilité et la pertinence de l'offre d'IéS auprès des entreprises et porteurs de projets tout en nous incitant à rechercher une croissance simultanée des 3 composantes du triptyque de la coopérative (investissement solidaire via la collecte, financement d'entreprises, participation citoyenne). Cela se traduit par des actions continues de recherche de projets, d'adaptation de nos outils financiers et de développement de la collecte auprès de personnes physiques et morales.

L'année 2019 globalement positive malgré quelques faiblesses est une année de consolidation.

L'impact social de la coopérative : comment l'évaluer et le mesurer ? – Création d'un groupe de travail transversal

- Contexte de l'étude :

IéS souhaite avoir un impact social positif : cela est inscrit dans son ADN et une tendance de fonds sur cette thématique est portée par l'ensemble des parties prenantes pour bien appréhender les impacts sociaux d'acteurs et organisations comme la nôtre.

Deux exemples de cette tendance sont le lancement par Toulouse Métropole d'une étude de mesure d'impact des dispositifs ESS financés par cette dernière et la grille d'analyse réalisée par FINANSOL dans le cadre d'un groupe de travail regroupant des financeurs solidaires. IéS en tant que membre de l'écosystème toulousain mais aussi de FINANSOL a suivi ces groupes de travail et il a été jugé pertinent de poursuivre la démarche au niveau régional en interne.

Ainsi, un groupe de travail sur la mesure d'impact social a été mis en place en novembre 2019 à l'initiative du Conseil d'Administration pour s'inscrire dans cette dynamique de fonds et initier notre propre démarche d'évaluation des impacts de notre activité à la fois financière et à la fois non financière.

- Objectifs :

L'action en cours doit permettre de réaliser une mesure d'impact des activités d'IéS. Cette mesure d'impact a vocation à **analyser les impacts d'IéS sur son environnement et valoriser les actions IéS tant en interne qu'en externe.**

- Périmètre de l'étude et organisation :

L'ensemble des activités d'IéS est couvert par cette étude. De même tous les territoires sont pris en compte dans la démarche.

Le groupe de travail composé actuellement de 8 personnes (toutes coopératrices et volontaires) se réunit sur une base mensuelle. Tous les coopérateurs de tous les départements ont été informés de cette démarche et ont eu la possibilité d'intégrer ce groupe.

- Méthodologie :

Après une phase de recherche et d'analyse documentaire, plusieurs méthodologies de mesure d'impact ont été référencées. On constate que les grilles de lecture de l'impact social sont diverses et variées et répondent à des objectifs différents.

Au regard du contexte et des objectifs il a été choisi une méthodologie privilégiant une approche qualitative et un exercice de compilation d'indicateurs quantitatifs.

De même le choix a été fait de s'assurer des interfaces de cette démarche avec les groupes locaux et leurs actions.

Le choix d'IéS se traduit par la démarche suivante :

- S'appuyer sur 3 piliers forts pour IéS :
 - Les territoires (l'ancrage local)
 - Les organisation clientes (les entreprises principalement)
 - Les sociétaires et coopérateurs (la vie coopérative)
- Donner une vision externe et interne des impacts :
 - Externe : Impact des activités sur le développement économique à savoir sur les territoires, les entreprises, les partenaires.
 - Interne : Impact de l'organisation sur les sociétaires, coopérateurs et salariées
- Expliciter les effets :
 - Directs (exemples : montant des apports financiers, implication des coopérateurs, nombre d'emplois créés ...)
 - Indirects (exemples : synergie et implications positives des actions IéS, impact social des entreprises financées ...)

- Réalisations du groupe de travail :

Les 7 ateliers organisés entre novembre 2019 et avril 2020 ont permis d'atteindre les résultats suivants :

- Accord sur le niveau d'ambition actuelle (comprendre l'impact, le valoriser) et possible (utilisation de cette démarche pour participer à l'évolution stratégique d'IéS).
- Meilleure compréhension des membres sur les pratiques existantes (revue de littérature externe)
- Etat des lieux des réalisations d'IéS sur ce sujet depuis la création afin de capitaliser sur les expériences passées

La première phase a permis de réaliser des évaluations sur 3 volets :

- **Indicateurs du financement des entreprises - première mesure quantitative de l'impact** : propositions et compilations d'indicateurs pour évaluer l'impact des activités de financement et d'accompagnement d'entreprises menées par la coopérative (voir ci-dessous)
- **Indicateurs d'actions dans les territoires - valorisation des actions locales non financières d'IéS** : compréhension et compilation de l'ensemble des actions des groupes locaux sur les activités autres que celles liées au financement et à l'accompagnement d'entreprises (en cours)
- **Indicateurs de l'engagement citoyen des équipes d'IéS - évaluation de l'impact interne d'IéS et de la vie coopérative** à travers l'implication des parties prenantes : création d'un questionnaire pour évaluer l'impact d'IéS sur les coopérateurs (en cours)

- Premiers indicateurs d'impact :

Il s'agit ici de reprendre les premiers indicateurs clés choisis et calculés pour les activités financières d'IéS hors indicateurs présents dans le reste du rapport de gestion d'une année sur l'autre. Un tableau d'indicateur plus complet est en cours de consolidation.

Les indicateurs clés de l'activité financière :

Utilité sociale	Objectif	Activités	Indicateurs	Pertinence / Commentaires
Répondre aux besoins financiers des projets ESS	Donner aux projets la possibilité d'accéder à des financements auxquels ils n'auraient pas accès autrement	Exigence de garantie personnelle et part de risque des investissements	100 % des structures financées sont sans exigence de garantie personnelle 55 % du portefeuille garanti par BPI	Pas de prise de risque supplémentaire des porteurs de projets en bénéficiant d'un financement IéS Prise de risque d'IéS significative
		Interventions en fonds propres ou quasi-fonds propres permettant un effet de levier sur le prêt bancaire	47% des investissements réalisés dans les entreprises du portefeuille ont été investis en outils de haut de bilan non dilutifs (Capital - TP - CCA et PP bloqués au moins 2 ans) 15 mois de différé en moyenne sur les investissements en prêts de l'année <i>Tous les financements de l'année sous forme de prêts ont été octroyés avec différé (de 6 à 24 mois) et la durée moyenne des différés à tendance à augmenter</i> 100% des financements dans les entreprises ne sont pas fléchés (permettant de répondre à des besoins non couverts : investissements immatériels, BFR ...)	Financement complémentaire aux autres types de financement permettant de consolider les fondations et de faire effet de levier sur la dette Dernier rang parmi les financeurs pour le remboursement en cas de difficultés Accompagnement du projet dans sa globalité notamment avec de l'immatériel et de l'exploitation moins « palpables »
	Répondre à des besoins de financement spécifiques pour des projets de l'ESS	Apports sur du moyen-long terme et en quasi-fonds propres non dilutifs Modalités de sortie du capital préservant la pérennité de l'objet social – en fin de période de financement	47 mois en moyenne de présence d'IéS comme financeur dans les entreprises actuellement en portefeuille 100% des sorties de capital positives réalisées permettent la continuité d'activité <i>7 entreprises soit + de 10% du portefeuille ont fait l'objet de report de sortie en 2019</i>	Positionnement en fonds permanents sur du moyen-long terme permettant une présence auprès de l'entreprise sur la durée Rôle particulier de financeur avec un financement plus risqué et qui montre une forte implication
Répondre aux besoins extra financiers des projets ESS	IéS accompagne la mise en œuvre des projets	Pérennité des entreprises accompagnées par IéS	100% des financements sont adossés à un accompagnement 0.4% des sommes investies dans les entreprises sorties depuis 5 ans a été perdu par IéS. <i>3 324 € perdus dans les entreprises sorties sur les 5 dernières années sur 849 846 € investis dans ces entreprises au départ (écart entre perte et gain réalisé)</i> 66% de pérennité des entreprises sur l'ensemble du portefeuille depuis la création d'IéS et 84% depuis 5 ans	Appui pendant toute la durée du financement Suivi de l'entreprise régulier en raison notamment du rôle d'associé minoritaire Logique d'effet miroir et rôle d'investisseur différent du rôle de prêteur Chiffres meilleurs qu'au niveau régional sur la pérennité des entreprises (taux de pérennité des entreprises à 5 ans en Occitanie = 59%)

La classification des actions hors financement et la remontée du temps passé sur les démarches et projets territoriaux ont également été jugées pertinentes.

On voit notamment qu'IéS s'implique sur les dimensions suivantes :

- Activités avec les collectivités territoriales
- Activités avec les réseaux d'acteurs territoriaux ESS et/ou de la finance solidaire
- Activités avec les différents réseaux d'entrepreneurs (AD'Occ, Clubs, Experts comptables ...) et d'entreprises
- Activités avec les incubateurs, pépinières, dispositifs d'amorçage ... (Catalis, ADRESS, Première Brique, Réalis, Alter'Incub ...)
- Salons, événements, manifestations spécifiques (emploi, création d'entreprise, environnement ou autre thématiques ...)
- Activités ciblées pour le « grand public » ou rencontres « ouvertes » de coopérateurs

Actuellement, le groupe de travail se concentre sur la finalisation des travaux menés sur les 3 volets abordés, la synthèse de la démarche pour expliciter les impacts d'IéS, la communication dédiée sur les résultats des impacts et la réflexion sur les prochaines étapes (voir & 2.7 sur les perspectives).

Un projet transfrontalier avec l'Aragon : partage sur la finance citoyenne et l'accompagnement de projets – Nouveauté et expérimentation

IéS a mené en 2019 un projet d'échange avec un réseau d'accompagnement de projets de l'ESS et une coopérative de financement solidaire proche de la nôtre en Aragon intitulé « Transfert d'expériences en entrepreneuriat de l'Economie Sociale et Solidaire et formes de financement lié à l'engagement social ».

Ainsi dans le cadre de l'appel à projets coopération transfrontalière Occitanie-Aragon, IéS et la Coop57 à travers le REAS ont initié ce projet autour de la finance solidaire et du développement de l'entrepreneuriat social et solidaire sur nos territoires respectifs d'intervention.

Cette phase 1 du projet a permis à nos entités de se connaître et d'échanger sur nos pratiques respectives : échange sur l'organisation de chacune des structures, visites d'entreprises financées et accompagnées sur les 2 territoires, présentation et partage avec les réseaux locaux dédiés à l'économie sociale et solidaire en Occitanie et en Aragon ... à travers 2 rencontres (1 en Occitanie et 1 en Aragon). Quelques temps forts tels qu'un débat sur les pratiques coopératives, la comparaison sur les écosystèmes en Aragon et en Occitanie et un atelier sur la finance solidaire ont structuré les travaux.

Ces temps ont permis de créer des synergies entre nos structures à travers un catalogue des entreprises financées, un recueil sur la finance solidaire et un échange sur nos points communs et différences mais aussi de mieux connaître les enjeux socio-économiques de nos territoires et les activités développées par chacun pour y répondre.

Présentation des partenaires en Aragon du programme :

- REAS Aragon

Le REAS Aragón - Réseau de l'économie alternative et solidaire - est une association à but non lucratif composée de 25 entités de l'économie sociale et solidaire qui compte plus de 300 personnes autour des six principes de base de l'économie solidaire : équité, travail, durabilité, coopération, non lucrativité, engagement envers l'environnement.

Depuis 2001, les actions menées sont :

- *promotion et diffusion de l'économie sociale et solidaire,*
- *mise en place d'outils qui aident à connaître le développement,*
- *réalisation d'actions de formation,*
- *développement du coopérativisme,*
- *promotion de la finance alternative*
- *travail en coordination avec d'autres réseaux et entités.*

L'objectif du REAS est d'élargir l'économie sociale et la solidarité en tant qu'outil pour le développement d'une société plus juste, soutenable et responsable.

- *Coop 57*

Coop57 Aragón est une coopérative de services qui alloue ses ressources à l'octroi de prêts à des projets d'économie sociale et solidaire qui favorisent l'emploi, encouragent le coopérativisme et la solidarité en général, ainsi que la durabilité basée sur des principes éthiques et solidaires.

Les membres de Coop57 Aragón peuvent être des structures de l'économie sociale et solidaire aragonaise qui exercent des activités socialement utiles, conformément aux principes établis (démocratie, équité, engagement envers l'environnement, coopération, etc.)

Coop57 est une coopérative de services financiers destinée à l'inter coopération et aux besoins du secteur de l'économie solidaire, qui promeut l'épargne solidaire et l'investissement éthique et consacre ses ressources à la réponse aux besoins financiers des projets d'économie sociale et solidaire.

Coop57 a des sections territoriales en Aragon, Andalousie, Catalogne, Galice et Madrid, intégrant plus de 350 entités membres (coopératives, fondations, associations, entreprises de travail et d'insertion) et plus de 1500 membres collaborateurs.

En 2020 et lorsque les conditions le permettront, IéS et les partenaires du programme poursuivront les échanges notamment autour des pratiques d'accompagnement des entreprises et de la présence sur les territoires ruraux avec une rencontre en Occitanie et la finalisation des livrables. L'objectif à terme est de poursuivre ces échanges transfrontaliers dans le cadre de nouvelles phases du programme et éventuellement avec d'autres territoires.

Une Commission Stratégie & Finances active : modèle économique, outils de prévisions et pédagogie

Rappel : Le modèle économique de la SCIC est structuré autour de 2 grands thèmes : le fonctionnement et le portefeuille d'investissement qui se doivent d'être équilibrés et consolidés. L'équilibre ou le déséquilibre de l'un et l'autre de ces axes joue sur l'équilibre global de la SCIC.

Le Pôle Stratégie & Finances a une action transversale qui se structure autour de la gestion financière d'IéS, l'analyse des équilibres économiques de la coopérative et des actions de veille en lien avec les financeurs solidaires sur les tendances et besoins financiers des entreprises.

En 2019, il y a eu 6 réunions de groupe de la Commission et autant d'ateliers en petits groupes sur des points particuliers dont un focus sur le Plan Moyen Terme (PMT) et les comptes prévisionnels.

Outre les travaux récurrents sur l'élaboration et le suivi des budgets, le suivi de la trésorerie et autres suivis de gestion financière (comptes et contrôle de gestion), les sujets discutés et avancés ont portés sur :

- Utilisation des Prêts Participatifs et déploiement de l'offre :
 - Modalités de la prime en fonction des résultats à la sortie ; rédaction d'un contrat-type
 - Cadre d'utilisation des Prêts Participatifs en comparaison avec les autres outils de financement
- Plan stratégique d'investissement :
 - Etude de dérogations au plan stratégique d'investissement pour le refinancement d'une entreprise du portefeuille d'IéS ayant des capitaux propres négatifs
 - Réflexion sur les modalités de financement des associations et élargissement de l'offre
 - Suivi et actualisation du plan stratégique d'investissement
- Prévisions d'activités :
 - Analyse du portefeuille d'entreprises
 - Mise à jour du PMT et plan d'affaires = prévisionnels à 2 à 3 ans
 - Etude sur la collecte de souscriptions de parts d'IéS
- Recherche de garanties nouvelles autre que BPI
- Présentation du modèle économique et de ses évolutions et analyse des tendances du marché pour les Universités des coopérateurs d'IéS organisées sur ce thème (voir & 1.3.3)

En 2019, le travail d'ingénierie sur la mise en place d'un fonds régional d'investissement co-porté par plusieurs opérateurs (Unions régionales des SCOP, France Active et IéS) spécialisés dans le financement et l'accompagnement d'entreprises de l'ESS s'est poursuivi (avec le soutien de la Région Occitanie et la Banque des Territoires).

Les actions très diversifiées de la commission Stratégie et Finances ont pour objectifs de concourir à la stabilité du modèle économique et à la prévision de l'évolution d'IéS.

Les travaux sur le modèle économique d'IéS ont permis de constater que la priorité à court-terme est de placer la trésorerie donc investir dans les entreprises. Redémarrer la collecte est l'objectif à moyen-terme même si celle-ci est faible à l'heure actuelle.

Rappel : Le plan stratégique d'investissement sert de cadre pour les instructions et les décisions d'investissement. Il est suivi et actualisé chaque année.

Le Plan à Moyen Terme (PMT) est une projection de l'activité et des résultats à 3 ans, sur la base des remontées d'informations des accompagnateurs. En complément du plan d'affaires, il sert de base à la réflexion sur l'avenir d'IéS et permet de fixer les objectifs des années futures et les moyens pour y parvenir.

Comme par le passé, la commission, à la disposition des instructeurs et coopérateurs actifs, étudie et vient en appui aux questions ou problèmes techniques concernant les investissements financiers et la stratégie financière d'IéS.

Le travail de la Commission Stratégie & Finances s'appuie le Pôle entreprises qui a travaillé sur une gestion régulière des données financières des entreprises du portefeuille et le recensement des outils de suivi de chaque entreprise (tableaux quantitatifs et qualitatifs). La vision financière et économique globale du portefeuille d'IéS, le suivi des phases de désinvestissements sont ainsi améliorés et le calcul des provisions pour l'arrêté des comptes annuels facilité.

L'implantation territoriale et l'organisation de la vie coopérative

Cette action s'organise au travers de l'animation de la vie coopérative sur les territoires par l'intermédiaire des actions de structuration en groupe local et la promotion d'IéS sur des territoires actuellement non couverts sur l'ensemble de la Région Occitanie.

La dynamique territoriale peut s'illustrer par les quelques points clés suivants :

- amélioration progressive de la visibilité à l'Est de la Région à travers la mission notamment du poste salarié « Chef de projet animation territoriale »
- travaux de la commission animation interne et organisation de temps consacrés à la vie coopérative
- poursuite de la dynamique des groupes locaux existants avec des enjeux et priorités différentes
- création d'un groupe local dans les Pyrénées-Orientales, relance de la dynamique en Ariège et poursuite des contacts dans l'Aude

On retiendra également en 2019 :

- une bonne dynamique des commissions et la création d'un groupe de travail transversal sur l'impact social
- la mise en place d'un binôme pour la coordination régionale du Pôle Entreprises
- la relance d'une lettre interne d'actualité à destination des coopérateurs bénévoles
- une bonne participation aux formations internes à l'attention des coopérateurs sur le champ de l'instruction et l'accompagnement des entreprises
- une forte implication du Groupe Régional d'Animation et de Coordination dans les activités transversales de la coopérative notamment en raison de l'organisation particulière de l'équipe salariée en 2018-2019

Par ailleurs, les réunions de la vie coopérative permettent de coordonner la présence territoriale d'IéS par l'échange sur les partenariats, le suivi des participations à des événements et l'appui à l'organisation de manifestations.

Voir paragraphe 1.3.1 et 1.3.3 pour plus d'informations

Des efforts de communication, l'organisation d'événements et une réflexion sur les partenariats relancée

L'objectif de la coopérative à travers les actions de communication, l'organisation d'événements et les partenariats est le renforcement de notre visibilité et la promotion et valorisation de nos activités auprès de cibles diverses (institutionnels, citoyens, réseaux économiques, porteurs de projets ...). Dans ce contexte, chaque territoire à travers les groupes locaux et en fonction de ces enjeux identifie les cibles prioritaires et les partenariats locaux à développer.

Cette action se traduit par la modernisation de la communication et l'organisation d'événements notamment pour favoriser la collecte et s'appuie sur les travaux de deux commissions : « partenariats et relations extérieures » et « communication ».

- Les travaux de la commission partenariat et relations extérieures en 2019 :

La commission a mené principalement 2 actions :

- l'élaboration d'un plan d'action « Collecte et Partenariats » avec la participation d'un stagiaire pendant 2 mois permettant :
 - un diagnostic et une étude sur la collecte
 - l'envoi d'un questionnaire sur « l'acte de souscrire » auprès de l'ensemble des coopérateurs d'IéS et son analyse
 - la création d'un catalogue et d'une cartographie des personnes morales susceptibles de participer au capital de la coopérative
- un travail de développement de la relation d'IéS avec les catégories de personnes morales suivantes :
 - collectivités locales
 - organismes financiers, fondations, fonds d'épargne solidaire
 - entreprises financées par IéS

Ces réflexions font régulièrement le lien avec la commission communication pour la revue progressive des outils de communication et messages clés à destination des différentes cibles, avec les groupes locaux pour les partenariats locaux et le choix et formats des événements à organiser ou à suivre sur les territoires.

- La communication et les événements :

Dès 2018, par des moyens renforcés sur la communication (temps de travail plus important de l'équipe salariée sur ce sujet, travail de la commission communication, investissement accru de bénévoles dans la rédaction et la production d'articles), l'objectif est toujours d'améliorer les outils à disposition pour mieux cibler la communication.

Pour cela, IéS utilise divers outils : IéS Le Mag (1 à 2 fois par an), IéS La Lettre (tous les 2 mois en numérique), l'annuaire des entreprises financées, une base de données de gestion des contacts, des mailings ciblés, des relations presse et réseaux sociaux.

On retiendra en 2019 particulièrement les points suivants concernant la communication :

- le digital par :
 - le développement progressif de la présence sur les réseaux sociaux
 - le lancement de travaux sur la refonte du site internet d'IéS (mise en ligne avant l'AG 2020)
- la définition d'un plan de communication externe :
 - la définition des cibles de communication et messages clés (mise à jour de la charte des messages en cours)
 - la veille sur l'environnement d'IéS pour pouvoir adapter nos discours et valoriser nos axes de différenciations.

Enfin la promotion continue d'IéS auprès des citoyens a orienté les événements en 2019 à travers :

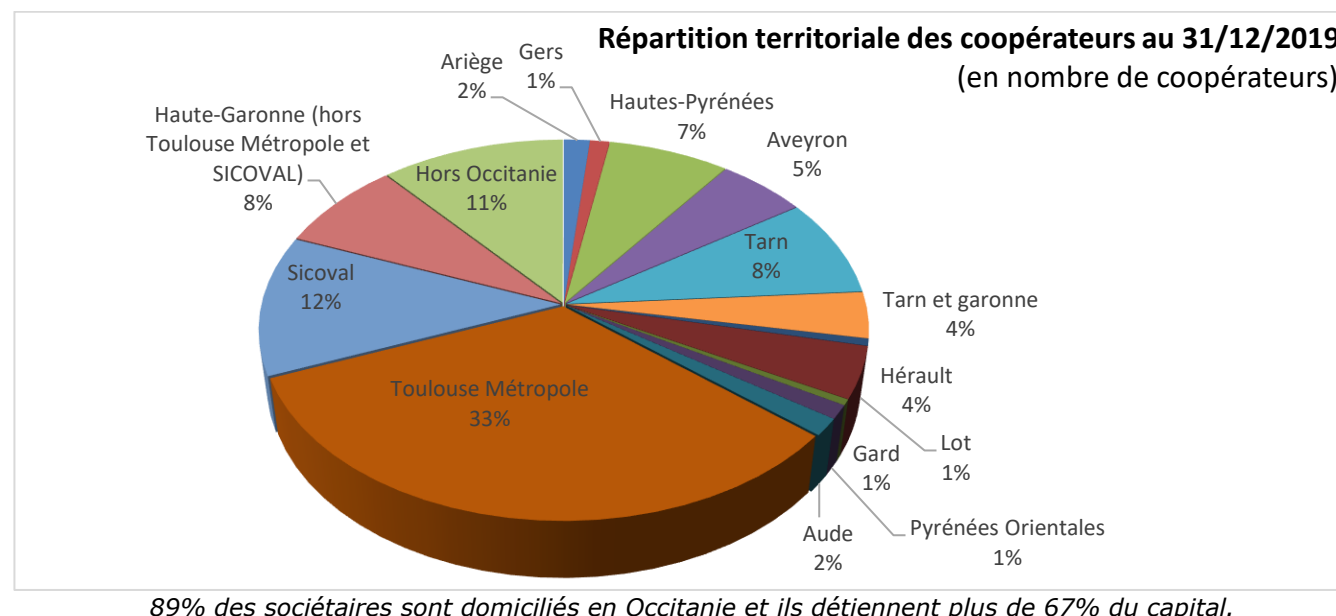
- des formats d'événements innovants (jeux collaboratifs, conférences participatives ...) dont une soirée « Créons des paradis locaux » à l'initiative d'IéS en partenariat avec des acteurs locaux de la finance citoyenne (NEF, Terres de Liens, Habitat et Humanisme, Energie Partagée)
- une campagne de ciné-débat
- la logique de parrainage de nouveaux sociétaires à travers un challenge participatif lors de l'AG

sans oublier pour autant le renforcement de la présence à des salons – événements – jurys dédiés au financement et à l'accompagnement de porteurs de projets et d'entreprise.

Toutes ces actions permettent de diffuser notre action auprès d'un public plus large tout en illustrant notre action au travers de la valorisation des financements d'entreprises et en maintenant un lien régulier avec les coopérateurs, réseaux et sympathisants d'IÉS.

1.3 L'activité 2019

1.3.1 La vie de la coopérative et des groupes locaux



Les groupes locaux sont essentiels pour le contact et l'ancrage local d'IÉS.

La réussite d'IÉS passe par ses groupes locaux. Ils sont la traduction territoriale de notre action globale portée régionalement et permettent de garantir la proximité de notre action et le lien entre entreprises financées et sociétaires.

Pour rappel, chaque groupe local assure :

- *la promotion d'IÉS localement auprès de porteurs de projets et de sympathisants et le lien avec les coopérateurs du territoire ;*
- *l'accueil et suivi des dossiers en phase d'étude ou d'accompagnement ;*
- *l'organisation de moments conviviaux de présentation et d'accueil ouverts à tous et la présence à des événements ;*
- *la coordination et le développement de nouveaux partenariats locaux au travers de dispositifs territoriaux.*

Cette organisation nous permet de répondre aux demandes locales, variables et différentes selon les territoires, tout en gardant une cohérence d'ensemble, qui fait aujourd'hui la force d'IÉS au plan régional.

En 2019, IÉS compte 7 groupes locaux structurés : Aveyron, Haute-Garonne, Hérault, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Orientales, Tarn, Tarn-et-Garonne.

2019 a été l'année de création d'un groupe local dans les Pyrénées-Orientales et de relance de la dynamique en Ariège.

Ces groupes locaux ont une action au-delà des frontières départementales, nous permettant d'assurer une présence et de répondre aux demandes de financement sur l'ensemble des départements en lien avec les coopérateurs du territoire.

Parmi les éléments bilans de 2019, on retiendra notamment les éléments repris ci-dessous (liste non exhaustive) :

Aveyron :

- changement d'équipe pour l'animation du groupe avec un relai progressif et une continuité d'activité assurée

- bonne dynamique collective et capacité à travailler ensemble
- partenariats avec les acteurs économiques en développement : incubateur de Rodez, Edf Une Rivière Un Territoire, PETR ...

Haute-Garonne :

- taux de participation soutenu aux réunions organisées par le groupe local et notamment les comités d'instruction et dans les commissions
- accueil régulier de nouveaux membres et relais dans l'implication et représentation auprès des partenaires
- poursuite de la lettre d'actualité du groupe local à destination des sociétaires et organisation d'événements conviviaux 2 à 3 fois par an avec témoignages dans des cafés-restaurants partenaires

Hérault :

- arrivée régulière de nouveaux coopérateurs dans le groupe local
- organisation d'un événement pendant le mois de l'ESS sur un format innovant et avec une approche partenariale : « Créons des paradis locaux » avec 80 participants
- visibilité auprès des entreprises et partenaires renforcée permettant une prescription de projets régulière

Hautes-Pyrénées :

- réalisation d'une série documentaire de vidéos sur l'ESS (finalisation pour diffusion en 2020) avec le Pôle ESS de Tarbes-Lourdes-Pyrénées
- forte implication dans les projets de territoires (Pôle ESS, Comptoir des Services)
- échange sur la réorganisation du groupe et relais dans l'animation en raison d'un changement d'équipe programmé en 2020

Pyrénées-Orientales :

- première année de fonctionnement et bonne dynamique avec entrée régulière de projets à étudier
- participation de plus en plus fréquente aux manifestations locales
- visibilité progressive auprès des partenaires locaux

Tarn :

- bon dynamisme sur les projets
- structuration d'une approche partenariale locale avec liens renforcés avec France Active et la participation aux conseils de développement de Gaillac et Graulhet
- remobilisation coopérative en lien avec le changement progressif de membres dans l'équipe d'animation

Tarn et Garonne :

- développement des partenariats et de la visibilité auprès des partenaires du financement et collectivités
- participation active à plusieurs salons et manifestations locales permettant de communiquer
- organisation d'une université d'été pour consolider le groupe et partager sur les objectifs

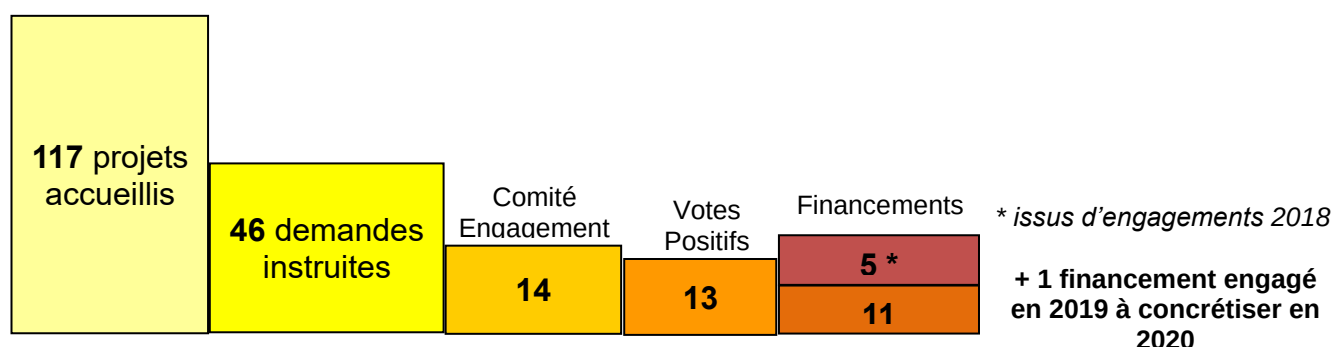
Globalement sur l'ensemble des territoires, les groupes locaux ont poursuivi leur activité et conforté leur organisation localement tout en formulant une demande collective de travailler régionalement sur la dynamique coopérative, sur le lien entre le local et le régional et sur les partenariats et relations extérieures.

La consolidation de cette organisation territoriale caractéristique d'IéS est l'une des actions continue de la SCIC pour être présent sur les 13 départements de la Région Occitanie et en lien avec les acteurs locaux. L'objectif est de maintenir la dynamique coopérative et d'accompagner le maillage territorial d'IéS sur l'ensemble de l'Occitanie à travers les groupes locaux.

1.3.2 L'accueil, l'instruction et le financement des entreprises

En 2019, un peu plus d'une centaine de projets ont été accueillis par IéS soit une légère hausse constatée (+10%) par rapport aux trois dernières années, 46 projets ont été déclarés éligibles et ont été instruits (en plus de la quinzaine de dossiers qui étaient en cours d'instruction au 31/12/2018) amenant à 13 décisions d'engagement favorables et 16 financements.

Une quinzaine de dossiers est en cours d’instruction au 31/12/2019.



- Les chiffres clés sur les engagements et financements de l’année

Parmi les 16 projets financés en 2019, 5 ont été votés en comité d’engagement en 2018 ce qui représente 32% du montant total investi sur l’année.

Les 2 décisions positives du comité d’engagement n’ayant pas donné lieu à un financement en 2019 correspondent à 1 financement à concrétiser en 2020 et à 1 abandon de la part de l’entreprise.

Voir en 1.6.1 pour plus de détails.

On constate, par rapport à 2018, une baisse de l’engagement en nombre d’entreprises (-24%) et en montants (-16%) ce qui ne se traduit pas en termes de nombre de financements (+45%) et en montants investis (+60%) notamment en raison d’engagements nombreux en fin d’année 2018 qui ont été concrétisés en 2019.

En chiffres, cela se traduit par un engagement annuel de 286 720 € dans 13 entreprises et le versement annuel de 345 671 € dans 16 entreprises.

Parmi les 13 projets validés en comité d’engagement, seul 1 projet a bénéficié d’une dérogation à la stratégie d’investissement validée par le Conseil d’Administration avec un risque net supérieur aux limites définies (*pour rappel, 10 k€ pour les projets en création et de moins de 3 ans et 20 k€ pour les projets en développement*).

Sur ces 13 projets, 2 projets n’ont pas bénéficié de la garantie BPI et IéS a obtenu une dérogation de la part de BPI pour la prise en charge de la garantie (utilisation de 126% de l’enveloppe octroyée au départ sur l’année).

Sur l’année 2019, le nombre d’entreprises financées est supérieur à 2018 avec un ticket moyen de 21,6 K€ en hausse de 11% (19,4K€) mais qui reste inférieur à celui de 2017 (23,2K€).

Sur les 16 entreprises financées, 7 entreprises (44%) sont en création (- de 3 ans) et 9 sont en développement ce qui ramène à une proportion assez équilibrée comme les années précédentes (sauf en 2018 : 73% de créations). Cette répartition se retrouve dans l’analyse des engagements de l’année avec à nouveau une répartition assez équilibrée.

L’accueil, l’instruction et l’accompagnement des projets se fait dans les groupes locaux dans une logique d’accompagnement de proximité tout en assurant une coordination du suivi des entreprises au niveau régional avec des référents dans chaque groupe local, le poste salarié de Chargé.e de mission, les coordinateurs régionaux au suivi des entreprises et les commissions thématiques ou groupes de travail spécifiques.

Les coopérateurs montrent un intérêt très net pour l’activité de suivi des entreprises, signe de l’importance de la relation entre les sociétaires et les entreprises financées.

Le partage d’expérience entre sociétaires ainsi que l’intérêt des nouveaux coopérateurs pour cette activité nous permettent une répartition des dossiers et la formation action sur le terrain par la constitution de binômes « anciens/nouveaux » ou aux compétences complémentaires.

On compte actuellement environ 80 sociétaires impliqués dans le suivi des entreprises.

- L’organisation du Pôle Entreprise

On retiendra de 2019 la mise en place d’un binôme à la coordination régionale du Pôle Entreprises en lien régulier avec le poste salarié de chargé de mission permettant de renforcer les moyens de

coordination et d'animation du Pôle à travers une répartition territoriale du suivi des dossiers auprès des groupes locaux et une répartition thématique des sujets transversaux.

Par ailleurs, on peut noter :

- le développement des échanges avec les référents locaux sur les entreprises notamment pour la remontée d'information (cartographie, suivi quantitatifs et qualitatifs, recueils de données emplois)
- l'organisation tous les trimestres de la Commission Instruction et Accompagnement permettant d'aborder des sujets transversaux sur le suivi des entreprises
- Les temps d'échanges sur l'instruction et l'accompagnement
 - La commission Instruction et Accompagnement

Depuis fin 2017, animée par la Direction déléguée aux entreprises, la Commission est le lieu d'échange sur l'organisation et les processus de suivi des projets et sur leur évolution à moyen - long terme.

Quatre commissions se sont tenues en 2019 et ont donné lieu à des échanges, voire à des groupes de travail sur les sujets suivants :

- Analyse sur les pratiques d'accompagnement (suite du questionnaire mis en place en 2018) et rôle de chaque partie prenante dans l'accompagnement,
- Réflexions et rappels sur le rôle du comité d'engagement et son fonctionnement,
- Modification des modèles de conventions de participations signées entre IéS et les entreprises lors d'un financement,
- Identification des partenaires clés de l'entreprise et échange sur les relations d'IéS avec ces partenaires dans les phases d'instruction et d'accompagnement,
- Echanges sur les différents types de sorties (fin de financement) et processus associés.
- Suivi régulier de la remontée de l'information et des données des entreprises

Le Pôle Entreprises avec l'appui de la Chargée de mission à l'Instruction et l'Accompagnement, a poursuivi le travail de structuration des activités et le suivi régulier de la remontée d'information à travers les actions suivantes :

- Consolidation des statistiques sur l'activité du Pôle et sur le portefeuille d'entreprises,
- Création de statistiques sur les instructions,
- Restructuration et mise à jour régulière de la documentation relative au suivi des entreprises avec des notes techniques,
- Mise à jour régulière de la cartographie des entreprises en fonction des données récoltées

Pour rappel, la remontée des informations est réalisée à travers les tableaux qualitatifs, les tableaux quantitatifs et les comptes-rendus d'accompagnement et dossiers d'entreprises complétés sur la plateforme documentaire AGORA.

- Les ateliers de formation relatifs à l'instruction et l'accompagnement :

Les actions de formations se sont poursuivies sur la base des travaux réalisés les années précédentes mis à jour régulièrement et d'un catalogue enrichi, en lien avec la base documentaire et les ressources mise à disposition sur AGORA.

Ces formations organisées en 2019 sous forme d'ateliers ont porté sur les thèmes suivants :

- L'accompagnement à IéS : 3 sessions avec 15 participants
- L'instruction à IéS : 3 sessions avec 16 participants
- Les entreprises en difficultés (nouveau) : 2 sessions avec 15 participants
- L'analyse financière (nouveau) : 1 session avec 9 participants

Ces 9 sessions de formation ont été proposées à l'ensemble des bénévoles et des groupes locaux sur le territoire.

D'autres actions au service d'une meilleure visibilité et d'un meilleur suivi des entreprises notamment sur la recherche de projets, la phase d'accueil et d'éligibilité, la clarification du rôle des référents locaux à l'instruction et l'accompagnement ainsi que le renforcement des échanges avec les

partenaires de l'accompagnement et du financement d'entreprises sont prévus en lien avec les travaux portés au sein de la Commission Instruction et Accompagnement et du Pôle Entreprises.

L'ensemble de ces actions permettent de consolider nos pratiques et processus de suivi des participations et des entreprises financées et accompagnées tout en gagnant en réactivité.

1.3.3 Animation interne et Vie Coopérative : formation, communication et relation aux coopérateurs

Le Pôle Vie de la Coopérative structure son action autour de la commission « Animation interne » et des réunions régulières de coordination des groupes locaux. Au-delà du suivi des entreprises réalisé au sein de comités locaux et de l'organisation de réunions thématiques et rencontres, la commission structure la dynamique coopérative et favorise le lien avec les sociétaires et entre les territoires à travers l'organisation d'événements coopératifs, la gestion de la communication interne, la mise en place d'outils facilitateurs.

a. Outils au service de la vie coopérative et de la communication interne

IÉS a continué de développer les outils de communication à distance et des temps permettant de favoriser la communication interne pour accompagner l'élargissement territorial de notre action.

On retiendra notamment cette année le lancement en octobre 2019 d'une Lettre interne destinée aux coopérateurs actifs (bénévoles). Elle a pour objectif d'informer 2 à 3 fois par an des actions et décisions générales sous formes de brèves et de donner envie d'en savoir plus. Les thèmes abordés sont les actualités, les décisions du Conseil d'Administration, les travaux des commissions et groupes de travail finalisés, en cours ou à venir, les résultats du Comité d'engagement et les concrétisations de financement.

On pense également aux actions suivantes menées en 2019 sur :

- la formation interne à l'attention des coopérateurs bénévoles avec la :
 - o mise à jour et poursuite des modules existants sur l'instruction et l'accompagnement
 - o création de 2 modules thématiques sur le suivi des entreprises : « analyse financière » et « entreprises en difficultés »(voir &1.3.2 sur les formations liées au suivi des entreprises)
 - o volonté d'élargir ce plan de formation sur des thématiques transverses liées aux actions d'IÉS hors financement (communication, partenariat, animation : création des modules et ingénierie de formation à mener en 2020)
- l'utilisation de la plateforme collaborative AGORA avec la :
 - o réalisation d'un diagnostic « utilisateur »
 - o refonte des espaces et mise à jour des informations pour une meilleure lisibilité
- la réactualisation des participations aux différentes instance et la mise à jour des listes de diffusion et accès sur la plateforme AGORA

Ces outils sont indispensables au maintien de la dynamique et de l'engagement bénévole au sein d'IÉS. Leur amélioration continue est une action permanente portée par le Pôle Vie de la coopérative.

b. Actions de liens avec les sociétaires (rencontres internes organisées par la coopérative)

Réunions d'accueils ou de lien entre coopérateurs, ateliers de formation, événements régionaux, réunions inter groupes locaux, organisation de l'AG sont des moments particuliers pour se rencontrer entre coopérateurs et échanger sur des thématiques précises.

L'objectif est d'avoir un pilotage partagé de la coopérative et une meilleure diffusion de l'information entre les différentes instances d'IÉS et les actions régionales et locales en plus des réunions d'animation et de lien avec les coopérateurs organisés à l'initiative de chaque groupe local.

En 2019, pas d'Université des coopérateurs mais la préparation des sessions organisées début 2020 et une assemblée générale sous un format plus participatif.

Focus sur l'Assemblée Générale 2019 :

L'Assemblée Générale s'est tenue le 22 juin 2019 en présence d'une centaine de personnes.

La commission Animation interne a piloté l'organisation de ce temps avec l'objectif de combiner éléments statutaires - rapports financiers et d'activités et temps conviviaux au service de la dynamique coopérative.

Ainsi, au-delà des sujets obligatoires, du vote des résolutions proposées et de l'élection des membres du Conseil d'Administration, IÉS a mis en place des temps d'animation spécifiques avec jeux de présentation, témoignages d'entreprises et échanges sur le thème « Adaptation des activités au monde du numérique », organisation d'une visite culturelle à la Halle des Machines et la création d'un challenge participatif. Par ailleurs, nous avons renforcé la communication autour de la tenue de l'Assemblée Générale à travers les réseaux sociaux et un point presse : l'occasion pour IÉS de communiquer sur les résultats de l'année et perspectives.

Le challenge initié en amont de l'Assemblée Générale était le suivant : devenir sociétaire d'IÉS entre le 1^{er} mai 2019 et le 22 juin 2019 et participer à l'Assemblée Générale. L'objectif était de favoriser le passage à la souscription pour les sympathisants et d'inciter à découvrir la coopérative par une participation à l'Assemblée Générale tout en dynamisant la recherche de nouveaux sociétaires au sein des groupes locaux et en organisant un temps convivial pendant la journée avec la remise d'un coffret cadeau valorisant des produits d'entreprises financées.

Focus sur la préparation des Universités des coopérateurs 2020 :

En 2019, la commission et l'ensemble des équipes ont coordonné l'organisation des Universités des coopérateurs 2020 (les dernières Universités ont eu lieu en 2017).

Plusieurs temps d'échange ont permis de trouver une nouvelle formule et de valider l'organisation de 2 sessions sur le même thème et le même format dans 2 lieux répartis géographiquement pour permettre la participation du plus grand nombre et une meilleure représentativité de l'ensemble des territoires tout en prenant en compte la taille de la Région.

Pour les sessions organisées en janvier 2020 près de Montauban et par visioconférence à distance en raison de la crise sanitaire du Covid-19 en remplacement de la session programmée en mars 2020 à Cuxac sur Aude, le thème choisi a été :

- « IÉS et son futur »
 - Notre environnement (tendance, constats)
 - Notre modèle économique (positionnements, évolutions possibles)

Les échanges se sont organisés autour d'un temps en plénière sur le modèle économique et d'ateliers thématiques dans une logique prospective sur les sujets suivants : recherche de projets, adaptation de l'offre aux entreprises, diversification des activités et des ressources, dynamique et efficacité coopérative, collecte.

Les échanges vont alimenter les travaux des commissions et instances d'IÉS et contribuer à l'élaboration du plan stratégique de la coopérative (*communication au fur et à mesure et dans le rapport de gestion 2020*).

Ces temps à l'attention des sociétaires se poursuivront sous différents aspects et formats les années suivantes.

1.3.4 Les partenariats

Partenariats financiers :

Les partenariats financiers hors financements exceptionnels liés à l'anniversaire des 20 ans d'IÉS sont globalement en maintien par rapport à l'année dernière.

9 collectivités territoriales (ou regroupements) sont présentes au capital d'IÉS : Commune d'Aureilhan, Conseil Régional Occitanie, Toulouse Métropole, Commune de Séméac, Sicoval, Communauté de Communes du Rabastinois, Mairie du Séquestre, Agglomération Tarbes-Lourdes-Pyrénées, l'association Pays Tolosan.

Globalement IÉS compte 76 personnes morales au capital.

On retiendra comme points clés en 2019 :

- l'augmentation significative de la participation du fonds de gestion d'épargne salariale HUMANIS, signe d'une confiance sur la durée après une première souscription en 2016
- l'obtention de financements à travers la diversification des activités et le développement du projet transfrontalier avec l'Aragon permettant l'accès à une subvention de projet spécifique
- le maintien du soutien de la Région et des collectivités à travers des subventions en fonctionnement mais l'absence des fonds européens qui impacte les ressources et l'équilibre budgétaire

L'apport des collectivités en capital et en fonctionnement, d'entreprises mécènes en fonctionnement mais aussi de fonds d'épargne salariale en capital sont des marqueurs importants pour la collecte d'IéS et la diversification des partenariats. Par ailleurs, IéS participe toujours à des fonds de revitalisation (apport d'entreprises contributrices sous la forme d'un abondement de notre capital et d'un financement en frais de fonctionnement pour certains projets).

Pour autant, ces soutiens ne nous permettent pas à ce jour d'assurer un équilibre de notre budget de fonctionnement notamment avec l'absence de fonds européens en 2019-2020.

L'enjeu reste donc double pour financer le fonctionnement de la coopérative :

- diversification des ressources de fonctionnement et nouveaux partenariats
- participation de personnes morales au capital de la coopérative pour renforcer la capacité d'investissement auprès des entreprises et palier la volatilité de la souscription par les personnes physiques

Liste des partenaires financiers pour le fonctionnement d'IéS en 2019 (classement par ordre alphabétique) : Direccte, EDF Une Rivière Un Territoire, Muretain, Région Occitanie / Pyrénées – Méditerranée, Sicoval, Toulouse Métropole.

De plus, au sein de la Commission Partenariats et relations extérieures, une recherche d'autres financements est prévue en particulier auprès de la Banque des Territoires et de fondations d'entreprises privées.

Partenariats opérationnels et de gouvernance

Au-delà des partenariats financiers essentiels à l'équilibre économique d'IéS, nous poursuivons des partenariats opérationnels, institutionnels et locaux par une participation technique à des dispositifs ou à la gouvernance.

L'objectif est de développer l'implantation locale d'IéS et la logique de réseaux. Nous développons notamment les liens avec les autres acteurs de l'accompagnement à la création et au financement d'entreprises, les réseaux de l'économie solidaire et de la finance solidaire – mais pas seulement.

Quelques exemples traduisent ces partenariats (liste non exhaustive) :

- dispositifs : CATALIS, FISO régional, Plan Entreprendre Occitanie auprès de AD'OOC, Parcours ADRESS, l'incubateur Première BRIQUE, Alter'Venture ...
- fonds de revitalisation sur les territoires
- événements : ALTERNATIBA, Yess Académie, Salon de l'Entreprise, Impact Investing Day, Occitanie Invest ...
- liens avec les acteurs de la finance solidaire : FINANSOL, banques coopératives et locales
- partenariats avec les acteurs de l'accompagnement à la création, transmission, reprise d'entreprises en lien avec le Plan Entreprendre : consulaires, réseaux de bénévoles à la création d'entreprises, plateforme d'initiatives locales ...
- réseaux et Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE) : CRESS Occitanie, Fédération des entreprises d'insertion, Imaginations Fertiles, Maison Commune de Rodez, MOUVES, Mouvement associatif, Périscope, PTCE Tarbes, Pôle REALIS, URSCOP, ...
- structures citoyennes et réseaux d'entrepreneurs : CODEV du SICOVAL, Club d'entrepreneurs du Muretain, cinémas culturels, CODEV de Toulouse Métropole, Collectif Alternatiba sur les territoires ...

Dans une logique de travail en réseau plus efficace, nous participons aux organes de décision de certains de nos partenaires, au même titre que certains d'entre eux siègent à notre Conseil d'Administration ou au Comité d'Engagement.

Ainsi, nous sommes membre des Conseils d'Administration ou autres organes de décision des structures suivantes :

- CBE du NET (Comité de Bassin d'Emploi du Nord-Est-Toulousain)
- CRESS Occitanie (Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire)
- Pôle ESS de Tarbes Lourdes-Pyrénées, Comptoir de services
- Conseil de développement du Val d'Adour
- CODEV du SICOVAL, de Toulouse Métropole, de Gaillac et Graulhet
- Incubateur de l'agglomération de Rodez,
- PETR Centre Ouest Aveyron

IÉS est également :

- membre du Comité des Engagements de France Active Occitanie - MPA
- membre du Comité Régional du Crédit Coopératif
- membre du Comité de Pilotage et du Jury de sélection de CATALIS et Alter'Incub
- membre du Comité d'agrément REALIS
- membre du Comité Alter'Venture
- membre du Comité technique du Plan Entreprendre Occitanie
- membre des commissions de projets Parcours ADRESS et Première Brique
- membre du collectif French Impact Toulouse Métropole
- membre du Jury régional Occitanie Invest
- porte-parole local de FINANSOL en Région

Voir dans les points clés 2019, l'action de la commission partenariat pour plus d'informations sur les aspects transversaux

1.4 Les équipes de la coopérative et son organisation

1.4.1 Le Conseil d'Administration

Depuis l'Assemblée générale extraordinaire de juin 2015, les mandats des administrateurs et des censeurs sont d'une durée de 3 ans avec un renouvellement annuel par tiers.

Pour rappel, selon les règles de la SA, le nombre d'administrateurs est limité à 18 postes. IÉS a par ailleurs créé dans les statuts 9 postes de censeurs (membres du CA à part entière mais sans droit de vote).

ADMINISTRATEURS	Échéance du mandat
BARTHE Nicole	2022
REGION OCCITANIE (Nadia BAKIRI)	2022
BASTIEN Jean	2021
BAUDOIN André	2020
BERGER Françoise	2022
BRUGEL Alain	2022
BURETH Guillaume	2020 (suite à tirage au sort)
CBE du NET (Nicole LOZE)	2020
DEHERLY Pierre (DGD Gestion comptable et financière)	2021
ESCANDE Béatrice	2020
JOURDAIN Eric (PDG)	2022
MAISON DE L'INITIATIVE (Claire BARUCH)	2021
MARCHAND Thierry (Directeur Délégué à l'Instruction et à l'Accompagnement d'Entreprises)	2021
MERCIER Claire-Emmanuelle	2020
MES OCCITANIE (ex-ADEPES) (Bérénice DONDEYNE)	2021
TOULOUSE METROPOLE (Nicole MIQUEL-BELAUD)	2021

PME DEVELOPPEMENT 09 (Sylvia ROUEIRE BOUCHE)	2022
SIMBILLE Dominique	2020 (suite à tirage au sort)

CENSEURS	Échéance du mandat
BEUGNIET Philippe	2022
BORDES Mélanie	2022
BOTTE Claudie	2022
DA COSTA Roland	2022
ELRIZ Mustapha	2022
MERIEUX Pierre-Frédéric	2022
PUECH Valérie	2021
SICOVAL (Henri AREVALO)	2021

	Catégorie acteurs socio-économiques		Catégorie salariés
	Catégorie organismes financiers		Catégorie entreprises financées
	Catégorie collectivités territoriales		Catégorie bénéficiaires

Explication de la colonne « échéance des mandats » : les cellules grisées correspondent aux postes d'administrateurs ou de censeurs qui arriveront à leur échéance lors de notre prochaine assemblée générale.

Lors l'assemblée générale 2020, 6 postes d'administrateurs sont à pourvoir (suite à tirage au sort pour respect du renouvellement par tiers) et 1 poste de censeur est ouvert.

A noter : l'absence de représentation de la catégorie « organismes financiers » et « entreprises financées » au sein du CA.

1.4.2 L'équipe salariée

En 2019, IÉS a eu 5 emplois salariés (3 contrats en simultanés) représentant 2,5 ETP : Jeanne BELLEVIN au poste d'Assistante Administrative (CDI) / Mélanie BORDES au poste de Chargée de mission Instruction et Accompagnement (CDI) remplacée pendant son congés maternité par Françoise BERGER / Carine BLANC au poste de Directrice opérationnelle (CDI) / Valérie PUECH au poste de Chef de Projet Animation et Développement Territorial pendant la période d'absence de Carine BLANC.

De plus, entre mai et juillet 2019, IÉS a accueilli Nils BALOIS dans le cadre d'un stage de Licence 3 Gestion-Marketing (TSM-Université Toulouse 1 Capitole) pour la mission suivante : « appui à la mise en place d'un diagnostic et plan d'action collective » (cartographie des souscripteurs, dynamique de souscription, diversification des cibles ...)

Dans la continuité de 2018, 2019 a été une année particulière en termes d'organisation de l'équipe salariée avec un congé maternité jusqu'au 1^{er} mars 2019 (poste de chargé de mission), une disponibilité dans le cadre d'un projet humanitaire (poste de direction opérationnelle) entre le 1^{er} novembre 2018 et le 1^{er} mai 2020 amenant à des recrutements en CDD pour compenser les absences ponctuelles.

L'organisation choisie a permis d'assurer une continuité de l'activité avec :

- une continuité complète concernant l'instruction et l'accompagnement puisque Françoise BERGER avait occupé le poste pendant plus d'un an précédemment
- une répartition des missions de la direction opérationnelle à travers un recrutement et une organisation repensée :
 - o le poste de chef de projet animation et développement territorial sur des missions d'appui au développement local et à l'animation
 - o la prise en main de certains dossiers financiers et de représentation par certains bénévoles, en particulier les membres du GRAC ;
 - o l'externalisation de la comptabilité ;
 - o une coordination par les salariées en poste afin d'assurer la répartition des tâches entre elles ou en lien avec les bénévoles

Indépendamment du contexte décrit ci-dessus, l'enjeu reste l'obtention de suffisamment de ressources par des financements externes ou l'augmentation de notre capacité d'autofinancement afin de pérenniser l'organisation actuelle et d'accompagner le développement de la coopérative par des moyens de coordination suffisants.

1.4.3 Les coopér'acteurs (bénévoles de la coopérative)

L'animation du réseau de bénévoles et la recherche de bénévoles actifs est un axe permanent des groupes locaux et une des composantes de l'éco-système d'IéS sur le territoire.

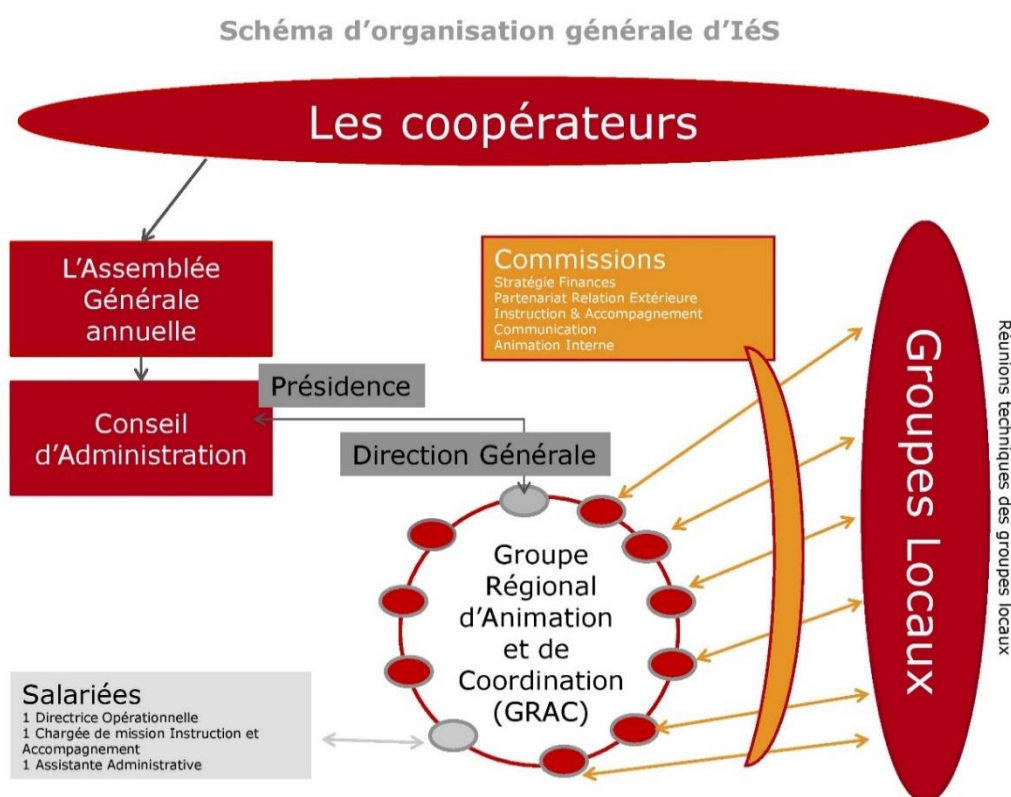
La participation par des citoyens à l'économie de proximité est un des piliers sur lesquels reposent IéS avec une action pédagogique autour des questions économiques et de l'impact des citoyens dans l'activité économique sur les territoires.

Symbole du caractère citoyen et participatif d'IéS, l'implication des sociétaires dans les actions d'IéS est au cœur de notre démarche.

Sur les 940 sociétaires personnes physiques comptabilisées au 31 décembre 2019, près de 120 sont identifiés comme bénévoles actifs (13% soit un niveau constant depuis plusieurs années). Plus de 60% d'entre eux sont impliqués dans des actions liées au suivi des entreprises et à l'instruction et l'accompagnement et une vingtaine occupent des rôles d'animation et de coordination.

Cette participation permet la mobilisation d'un réseau aux expériences et compétences complémentaires capitalisé par IéS. La participation des coopérateurs est indispensable pour mener l'ensemble des actions de la coopérative dans une logique de proximité tout en nécessitant une coordination et animation régulière des équipes possible grâce aux bénévoles impliqués dans des rôles de coordination - animation et à l'équipe salariée.

Le schéma d'organisation générale d'IéS ci-dessous est la traduction de la participation des sociétaires dans la coopérative et de la dynamique coopérative et participative développée :



1.5 La collecte de l'épargne

La collecte nette de l'épargne en 2019 est négative pour **63 080 €**.

50 nouveaux coopérateurs ont rejoint IéS en 2019 : **41 citoyens** et **9 personnes morales**.

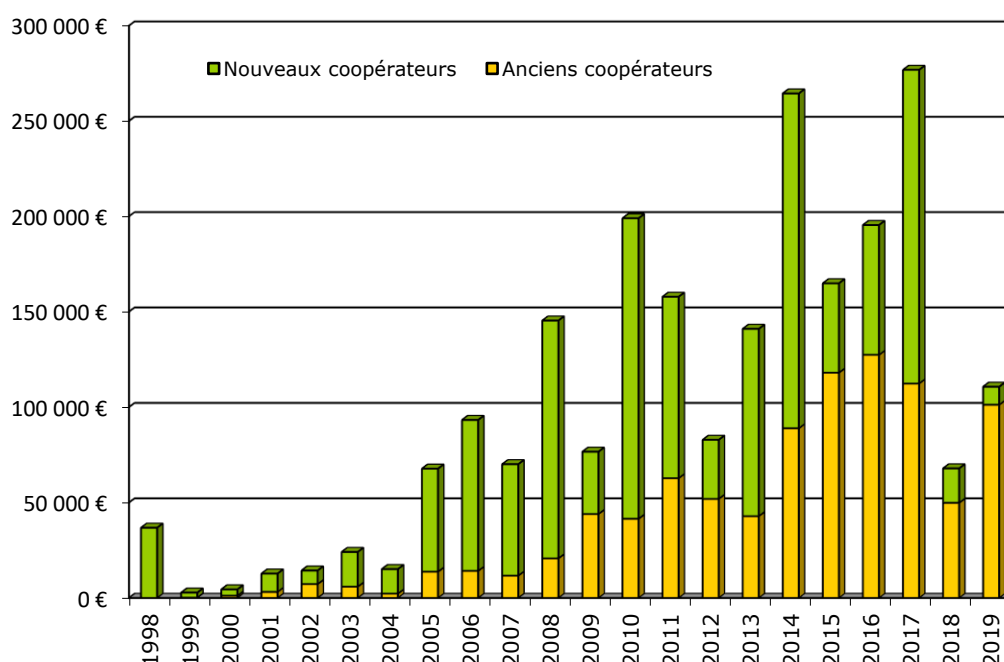
Le capital collecté atteint donc **1 755 448 €** au 31/12/2019, répartis entre **1016** sociétaires (940 citoyens et 76 personnes morales).

2019	Nombre de parts sociales	Montant	Evolution 2018/2019	Part relative	Chiffres 2018
Nouveaux coopérateurs-rices	124	9 424 €	-48%	9%	27%
+ Anciens coopérateurs-rices	1 332	101 232 €	+122%	91%	73%
= Total collecte brute	1 456	110 656 €	+63%	100%	100%
- Remboursement de parts sociales	2 286	173 736 €	+281%		
= Total collecte nette	- 830	-63 080 €	- 373%		

Les remboursements de parts sociales sur l'année représentent 157% de la collecte brute annuelle soit un niveau jamais connu due à un niveau de collecte moyen sur l'année et à une croissance exponentielle des remboursements constatée depuis 2 ans (67% en 2018, 2,5% en 2017 et 51% en 2016).

Comme en 2018, on retrouve une proportion plus importante de souscription par les anciens sociétaires que par des nouveaux. L'écart a tendance à se creuser avec une dynamique de collecte de plus en plus portée par les anciens sociétaires.

Évolution de la collecte brute annuelle



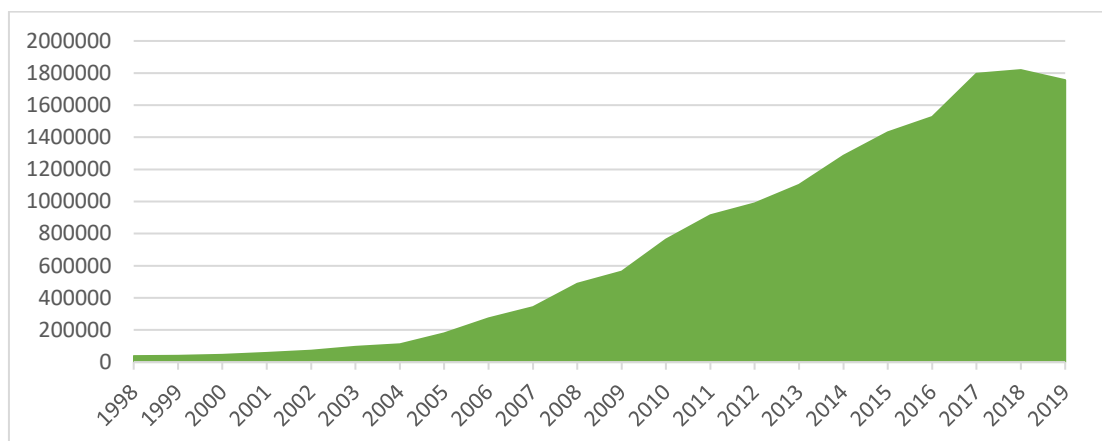
50 nouveaux sociétaires (58%) et 36 anciens sociétaires ont contribué à la collecte brute de l'année mais les montants souscrits par les nouveaux coopérateurs sont beaucoup moins importants que ceux souscrits par les anciens coopérateurs (91%).

Le ticket moyen de souscription d'un nouveau sociétaire est de 188 € (638 € en 2018 et 4 328 € en 2017) et les anciens sociétaires ont souscrit en moyenne 2 812 € (2 340 € en 2018 et 2 956 € en 2017).

Au total, 86 sociétaires (+62%) ont souscrit de nouvelles parts sociales en 2019 pour un montant de 110 656 € soit un montant moyen de 1 287 € (similaire au 1 280 € de 2018).

La dynamique de collecte a été marquée par 1 phénomène majeur : le niveau de remboursement de parts alors même que plusieurs variables restent positives : collecte brute en croissance, accroissement du nombre de souscripteurs, tickets moyen constant.

Evolution du capital – Au 31 décembre 2019 : 1 755 448 €



Répartition du capital

↳ Répartition par catégories de coopérateurs

	Nombres de coopérateurs	Nombres de parts	% du capital détenu
Personnes physiques (dont salariés)	940	18 875	81,7%
Acteurs socio-économiques	46	1 145	5%
Entreprises financées	10	56	0,2%
Organismes financiers	11	1 614	7%
Collectivités territoriales	9	1 408	6,1%
Total	1 016	23 098	100%

Les personnes morales qui représentent 7% des sociétaires détiennent 18% du capital (en moyenne 4 233 € par personne morale et 1 526 € par personne physique).

En fait marquant concernant les catégories de coopérateurs, on notera en 2019 le renforcement significatif de la participation du fonds d'épargne salariale Humanis Grand Sud-Ouest Solidaire pour 40 280 € soit un niveau de participation triplé suite aux premières souscriptions de 2016 et 2017 et l'arrivée de 9 nouvelles personnes morales.

En 2019, 1 personne morale est sortie classiquement pour 10 parts sociales. Par ailleurs, 6 personnes morales sont sorties en raison d'arrêt d'activité impliquant une perte de capital de 10 parts sociales soit 760 € comptabilisées en produits exceptionnels car non récupérées par les structures concernées.

↳ Répartition par nombre de parts (uniquement personnes physiques)

	Nombre de coopérateurs	% des coopérateurs	Nombre de parts	% du capital total
1 ou 2 parts (< ou = 152 €)	464	49%	603	3%
de 3 à 5 parts (< ou = 380 €)	127	14%	510	3%
de 6 à 10 parts (< ou = 7 600 €)	125	13%	1 077	6%
de 11 à 15 parts	47	5%	633	3%
de 16 à 20 parts	36	4%	713	4%
de 21 à 50 parts	64	7%	2 288	12%
de 51 à 100 parts	39	4%	3 053	16%
plus de 100 parts	38	4%	9 998	53%
Total	940	100%	18 875	100%

50% des sociétaires personnes physiques détiennent 3% du capital détenu par les personnes physiques tandis que 4% en détiennent 53% (56% du capital actuel est détenu par près de 8% de sociétaires personnes physique).

Ces chiffres montrent qu'IéS rassemble un nombre important de « petits porteurs de parts » et que son niveau de capital dépend fortement d'un nombre très limité de sociétaires.

Le réseau des coopérateurs est une richesse pour IéS en termes de maillage territorial et de force citoyenne de la coopérative notamment à travers l'engagement bénévole mais la « dépendance » actuelle à quelques porteurs de parts représente un risque.

👉 Répartition et évolution

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Collecte annuelle nette	115 672 €	181 944 €	145 616 €	95 304 €	269 724 €	23 104 €	- 63 080 €
dont personnes physiques	113 164 €	175 408 €	133 760 €	83 876 €	256 196 €	22 800 €	- 103 968 €
dont personnes morales	2 508 €	6 536 €	11 856 €	11 628 €	13 528 €	304 €	40 888 €
Capital cumulé en fin d'année	1 102 912 €	1 284 780 €	1 430 396 €	1 525 700 €	1 795 424 €	1 818 528 €	1 755 448 €
Croissance capital	12 %	16 %	11 %	7 %	18 %	1%	-3%
Nombre de sociétaires en fin d'année	756	825	881	936	966	989	1 016
Croissance nombre de sociétaires	7%	9%	7%	6%	3%	2%	3%

62% de la collecte annuelle brute provient de personnes physiques (98% en 2018) ce qui confirme que la dynamique de sociétariat reste portée par les personnes physiques mais que la part de personnes morales est en croissance. Surtout, on voit bien que la décollecte repose principalement sur les personnes physiques et que le sociétariat de personnes morales semble moins volatile et plus pérenne.

Conclusion :

La collecte marque :

- une **augmentation du niveau de collecte brute (+63%) mais une diminution de la collecte nette qui est pour la première fois négative** due à un niveau des demandes de remboursements de parts jamais connu (+281%)

→ une diminution du capital en fin d'année de + 63k€ (-3%)

NB : le niveau de collecte brute est au niveau des années 2012-2013 (période où le premier appel à souscription d'IéS a été lancé)

- un nombre plus important de nouveaux coopérateurs par rapport aux niveaux connus en 2017-2018 (+52%) traduisant un **élargissement du cercle de coopérateurs** (+ de nouveaux coopérateurs que d'anciens coopérateurs qui ont pris des parts sur l'année)

- des **montants souscrits en moyenne constants** (ticket moyen de souscription similaire) avec une **dynamique de collecte largement portée par les anciens sociétaires** qui représente 91% de la collecte brute de l'année

- une collecte toujours fortement **caractérisée par son ancrage régional en nombre de sociétaires mais pas en montant** (90% des sociétaires ayant souscrits dans l'année sont domiciliés en Occitanie représentant 49% de la collecte brute annuelle) et principalement centrée sur les territoires d'implantation des groupes locaux qui montre la dimension locale d'IéS et l'importance de l'ancrage local dans l'acte de souscrire (87% des sociétaires de l'année - 99% de la collecte brute annuelle réalisée sur le territoire)

- des **demandes de remboursements de parts exponentielles** (voir plus haut) ce qui ne permet pas de maintenir une augmentation de capital

Dans ce contexte, une mission de stage a été réalisée en 2019 pour faire un diagnostic de la collecte et du sociétariat de la coopérative, un brainstorming des pratiques existantes qui a permis d'aboutir

à la définition d'un plan d'action collective à court et moyen terme à destination des personnes physiques (dont anciens sociétaires) – des personnes morales (fonds solidaires, fondations ...) et un travail d'ingénierie financière à moyen terme.

1.6 Financement des entreprises :

1.6.1 Entreprises financées en 2019

Dans ce paragraphe, nous parlons des entreprises financées sur l'année 2019 (engagements financiers effectivement versés au 31 décembre 2019) pour plus de cohérence avec les comptes présentés en Assemblée Générale.

Ainsi, les engagements de 2019 concrétisés en 2020 seront détaillés dans le rapport de gestion 2020.

Cette année on peut constater une forte hausse de l'investissement financier (+60%), mais qui est compensée par une diminution du total engagé (-16%) qui reste tout de même supérieur à 2017. La différence entre investissement et engagement s'explique car 5 projets acceptés et votés en Comité d'engagement en 2018 ont été reportés en 2019 (voir paragraphe 1.3.2 ci-dessus).

Sur les 16 financements concrétisés en 2019, 6 dossiers ont été signés en moins de 2 mois, 4 dossiers en 3 mois, 4 dossiers en 5 ou 6 mois et 2 dossiers en 7 mois (4 mois en moyenne). Ce délai (entre engagement et signature) tend à augmenter légèrement.

Les niveaux d'engagements et d'investissements financiers connus en 2019 ne s'expliquent pas par un nombre de projets accueillis (prises de contacts) plus ou moins importants.

Nous l'expliquons au travers de différentes raisons telles que : l'absence de concrétisation entre la phase d'accueil (premier contact) et la formulation effective d'une demande de financement, la « maturité » des projets et l'équilibre des plans de financement, la complexité de certains tours de table financiers impliquant des délais longs avant réalisation, la difficulté pour les projets qui dépendent d'une recherche de local, la limitation de notre niveau de risque porté lors des financements, l'accès de certains projets à des financements autres que les nôtres et l'arrêt à leur initiative de l'instruction ...

345 671 € ont été versés dans 16 entreprises, dont 5 engagements réalisés en 2018 concrétisés en 2019.

Les investissements réalisés sont répartis comme suit (classement par ordre alphabétique) :

Entreprise	Apport en Capital	CCA / Prêts Participatifs	Titres Participatifs	Montant total	Secteur d'activité	Lieu	Nombre d'emplois **	Statut	Phase de l'entreprise (création <= à 3 ans)
ATELIER 106	1 000	19 000		20 000	artisanat-fabrication	81	1	SARL	Développement
AU BORD DU MONDE	500	1 500		2 000	culture & loisirs	81	1	SARL	Création
BHALLOT	5 000	15 000		20 000	artisanat-fabrication	31	4	SAS	Création
BIOCENYS ***		15 000		15 000	environnement-énergies-études	31	5	SCOP	Développement
C2L	5 000	35 000		40 000	industrie	32	1	SAS	Création
ECO TECH CERAM	1 001	39 000		40 001	environnement-énergies-études	66	11	SAS	Développement
ETHIKIS AD CIVIS	2 000	23 000		25 000	environnement-énergies-études	31	2	COOP47	Création
ETIC ***	20 000			20 000	autres services	Hors Occitanie	3	SAS	Développement
EVOL FORMATION		15 000*		15 000	services aux particuliers	31	1	SASU	Création
IDHELIO	2 670	22 000		24 670	environnement-énergies-études	81	3	SAS	Développement
IMAGINATIONS FERTILES ***		10 000		10 000	autres services	31	7	SCIC	Développement
JARDINS DU GIROU	600	19 400		20 000	production alimentaire	31	25	SCIC	Développement

LE RADIS BLEU	5 000	15 000		20 000	commerce	81	1	SAS	Création
OYAS ENVIRONNEMENT		30 000*		30 000	artisanat-fabrication	34	18	SAS	Développement
RIVAGES ***		10 000*	20 000	30 000	environnement-énergies-études	31	4	SCOP	Développement
TERRA ALTER PAYS D'OC	1 000	13 000		14 000	restauration-transformation alimentaire	81	6	SCOP	Création
Totaux	43 771	281 900	20 000	345 671			93		

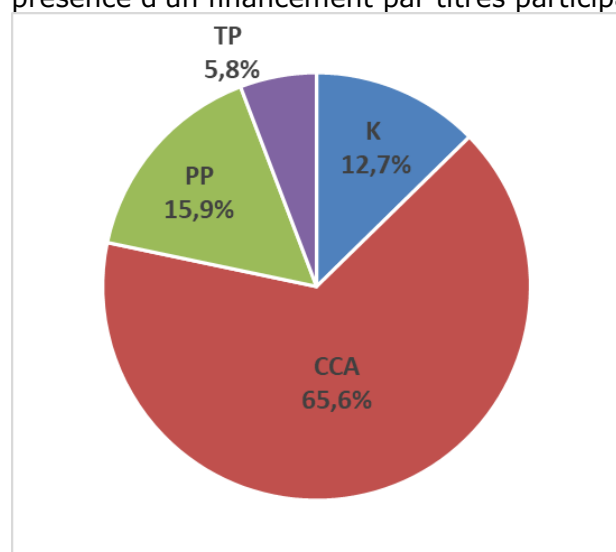
* prêts participatifs

** emplois dans l'entreprise au moment du financement (année N)

*** refinancements

Les outils financiers investis par IéS en 2019 sont en croissance : + 40% d'intervention en capital, + 78% de CCA octroyés et un niveau équivalent en prêt participatif par rapport à 2018. Par ailleurs, on note 1 financement en titres participatifs contre aucun en 2018 et pas de financement en fonds propres tels que les ABSA ou obligations convertibles comme en 2018.

La répartition par type de financement est dans des proportions équivalentes à celles de 2018 avec la présence d'un financement par titres participatifs et une prépondérance du CCA.



Par type de financement :

Les CCA représentent la grande majorité des financements versés, comme en 2018. En 2017, ce sont les Titres Participatifs et les Prêts Participatifs qui étaient prépondérants.

Graphique : répartition des montants versés par offre

Les investissements réalisés en 2019 dépassent largement le niveau de 2016 qui était déjà bien au-dessus de la tendance de ces dernières années. C'est le plus haut niveau d'investissement depuis la création d'IéS. L'activité de financement des entreprises d'IéS représente une moyenne de versements autour de 270 K€ sur 5 ans.

Il faut noter que le financement de 2019 comporte des concrétisations de financements engagés fin 2018 représentant 32% du montant total investi en 2019 (110 K€).

Sur l'ensemble des financements 2019, le ticket moyen d'intervention de 21 600 € est en hausse (+11% par rapport à 2018 mais inférieur à 2017). Ceci s'explique en particulier par plusieurs financements avec des montants élevés (2 dossiers à 30K€ et 2 dossiers à 40 K€).

Tous les projets financés en 2019 ont bénéficié de la « Garantie BPI Fonds Propres » (sauf 1 dossier de refinancement pour une entreprise ayant des fonds propres négatifs mais en cours de redressement et 1 refinancement non présenté suite au dépassement de l'enveloppe octroyée par BPI). Le risque net moyen par investissement est de 9 968 €, en hausse de 46% par rapport à 2018.

Ce chiffre global reste en cohérence avec la stratégie d'investissement définie par le Conseil d'Administration de la SCIC depuis 2015 notamment en termes de risque net par projet. On peut aussi noter que le niveau moyen de garantie des investissements réalisés en 2019 est de 53% (65% en 2018).

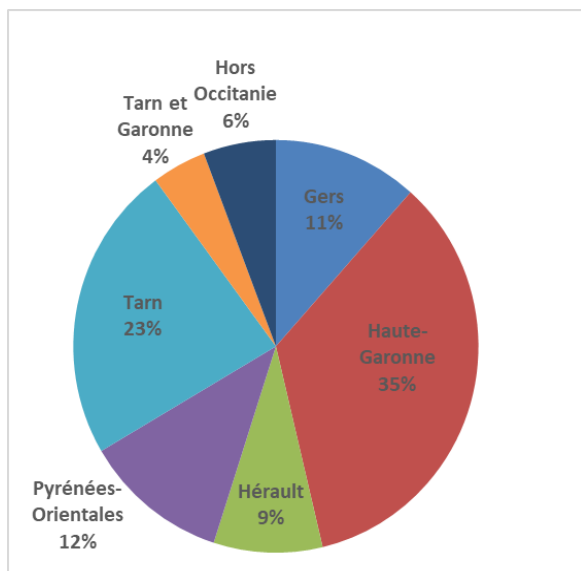
Globalement, les investissements réalisés en 2019 respectent les règles définies par la stratégie d'investissement puisque seulement 1 projet engagé en 2019 a fait l'objet de dérogation avec un risque net d'investissement supérieur à la limite définie dans la stratégie d'investissement (+ 2K€).

Par ailleurs, 1 entreprise a une activité dans un secteur jugé comme risqué par IÉS (café culturel) et 1 entreprise a des liens de dépendance avec une autre. Enfin, 2 entreprises sont considérées comme des start-up d'après la définition d'IÉS (pour un total versé de 65 K€) et 1 entreprise refinancée présente des fonds propres dégradés mais des perspectives de redressement solides.

Parmi les 16 investissements concrétisés en 2019, on compte :

- 7 entreprises en créations (moins de 3 ans) ;
- 4 refinancements dans une entreprise en phase de développement (entreprises déjà financées par IÉS) ;
- 5 financements dans une entreprise en phase de développement.

Par ailleurs, 8 entreprises sont portées par des femmes dirigeantes ou co-dirigeantes, 8 par des hommes.



Le développement des groupes locaux en Occitanie se poursuit mais on constate que seulement la moitié des départements sont représentés parmi les entreprises financées en 2019.

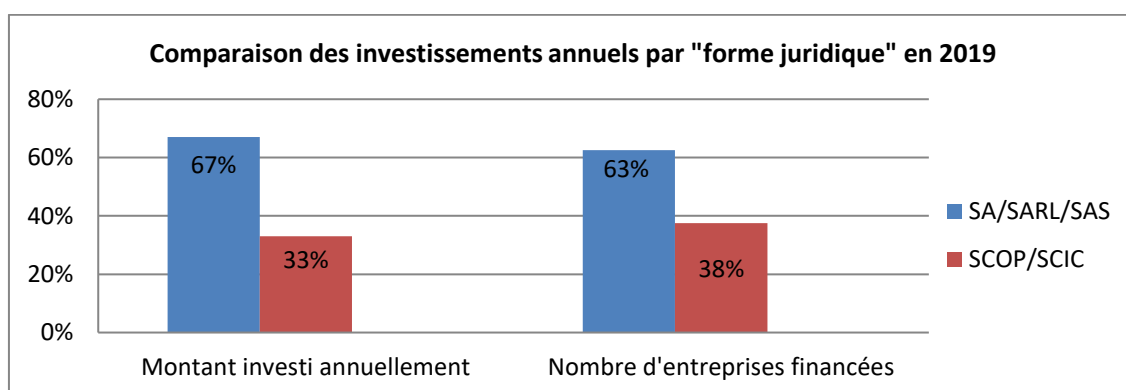
On note :

- une moindre représentativité de la Haute-Garonne en nombre de projets (37%) et en montant (35%) par rapport aux années précédentes (54% en 2018 et 58% en 2017 en montant).
- une poursuite de la présence à l'Est de la Région notamment dans les Pyrénées-Orientales
- une part significative du Tarn (31% des projets) et des financements dans le Tarn-et Garonne et le Gers (territoires non représentés en 2018)

L'investissement hors Occitanie (siège social à Lyon) est un refinancement justifié par des liens importants sur le territoire et notamment avec des tiers-lieux financés par IÉS.

Graphique : répartition territoriale des investissements de l'année en montant

La répartition des investissements entre SCOP/SCIC, SARL/SA/SAS s'établit comme suit en 2019 :



La répartition entre les diverses formes juridiques en 2019 montre une tendance inverse aux années précédentes avec une majorité de sociétés non-coopératives (contre seulement 36% en 2018 et 20% en 2017) qui se traduit également en termes de montants octroyés (47% en 2018 et 22% en 2017). Les SAS représentent 61% des montants versés. IÉS a financé sa première entreprise unipersonnelle (SASU) et aucune association en 2019.

La taille moyenne des entreprises financées, mesurée par le nombre d'emplois créés ou maintenus en 2019, retrouve le niveau habituel (après un pic en 2017 de 15 emplois en moyenne) avec un niveau d'emploi moyen par entreprise financée d'environ 6 emplois au moment du financement.

Sur les 16 entreprises financées en 2019 :

- 10 entreprises ont moins de 5 emplois,
- 3 entreprises ont entre 5 et 9 emplois,

- 3 entreprises ont entre 10 et 15 emplois
Parmi ces entreprises, 1 entreprise emploie des salariés en insertion.

Les perspectives d'emplois à 3 ans dans les entreprises financées en 2019 sont de 12 emplois en moyenne par entreprise (190 emplois).

Le désinvestissement :

Au cours de l'exercice 2019, IÉS a cédé des participations dans 9 entreprises pour un investissement en capital initial de 39 937 € et en titres participatifs de 10 000 €.

Nom	Statut
AUTONOMIA	SARL
FUTAINÉ	SCOP
FROMAGES DU SALAGOU	SCOP
INTERPRETIS	SCOP
KILYA	SARL
NEÏWA	SARL
NOUVELLE REGIE NORD	SCIC
TOURNEE DU COQ	SCOP
TRENTE ET UN	SCOP

Par ailleurs, 4 entreprises ont fait l'objet d'une liquidation judiciaire en 2019 : Alg and You, Atelier des saisons, Inovunion (Carré Fermier), Le Trône.

Plus d'informations dans le paragraphe 1.6.2.

Conclusion :

En 2019, les montants versés et le nombre d'entreprises financées montrent :

- un niveau d'activité supérieur à ceux des dernières années, tout en restant **conforme à la stratégie d'investissement** et un niveau de garantie moyen satisfaisant (supérieur à 50%)
- un **engagement financier annuel ralenti (- 16%) mais un investissement annuel en forte croissance (+60%)** par la concrétisation de financements engagés fin 2018 pour 32% du montant total investi et la concrétisation de l'ensemble des financements engagés durant l'année,
- une **légère augmentation du ticket moyen** d'investissement tout en restant conforme aux seuils définis dans la stratégie d'investissement (notamment avec 4 dossiers > à 30 k€ traduisant un besoin important de consolidation des fonds propres) et également **un nombre de projets financés en augmentation**
- 25% de refinancements dans des entreprises déjà en portefeuille (4 entreprises) **mais toujours plus de nouvelles entreprises**
- une proportion **d'investissements dans les entreprises en création (-de 3 ans) en recul (44%)** mais qui retrouve le niveau de 2017 (72% en 2018) alors que cette proportion dans les dossiers engagés reste stable et équilibrée (50/50)
- une **majorité d'entreprise sous statut non coopératif** contrairement aux années précédentes
- un « **effet emploi** » **identique aux niveaux connus habituellement** les années précédentes en proportion du nombre de financement octroyés avec un niveau d'emploi moyen par entreprise financée (environ 6 emplois à date)

La décomposition des investissements 2019 est en cohérence avec la stratégie d'investissement adoptée par IÉS afin de conserver l'équilibre du modèle économique de la SCIC.

1.6.2 Situation financière des entreprises accompagnées

Nous avons été amenés à constituer de nouvelles provisions en 2019 dans 13 nouvelles entreprises et des compléments de provisions dans 4 entreprises, pour un montant total net de dotations aux provisions de 91 026,62 € (montant net = montant déduit des garanties sauf si garantie perçue en avance sur les dossiers).

Pour la quatrième année consécutive, des reprises sur provisions ont été réalisées en 2019 dans 8 entreprises pour un montant net de 17 816,20 € (dans certains cas elles correspondent à des

remboursements partiels de prêts perçus en 2019 qui étaient auparavant provisionnés, et dans d'autres cas à une reprise partielle ou totale pour redressement de la situation de l'entreprise). Par ailleurs, deux reprises sur provisions ont été faites dans le cadre de cessions de parts pour 9 500 € (voir ci-dessous).

Nous comptons au total 34 entreprises en portefeuille actuellement provisionnées. Elles représentent un peu plus de 18% de l'encours.

NB : il est à préciser que pour la constitution des provisions, chaque cas d'entreprise est particulier et s'analyse de manière micro-économique sur la base des derniers comptes connus, des tendances constatées, du contexte de l'entreprise et des perspectives de développement à court et moyen terme (éléments obtenus par les données financières et lors des rendez-vous d'accompagnement). Certaines sont considérées comme en situation critique alors que d'autres présentent des perspectives encourageantes mais non suffisantes pour se traduire dans leurs comptes annuels et ne pas provisionner cette année.

Pour rappel : le choix du Conseil d'Administration est de ne pas donner le détail des provisions dans le rapport de gestion car une telle publication pourrait porter préjudice aux entreprises concernées qui mènent des actions de relance.

D'autres part, nous avons réalisé des cessions de parts dans 8 entreprises et 1 cession de titres participatifs (Fromages du Salagou). Les cessions de parts ont eu lieu à la valeur nominale dans 4 entreprises (Futaine, Interpretis, Kilya, Tournée du Coq), 2 cessions avec plus-value (Autonomia, Neiwa) et 2 cessions avec légère moins-value (Nouvelle Régie Nord, Trente & Un mais compensées entièrement par des provisions antérieures et ayant même permis des reprises sur provisions). Le capital récupéré représente 47 407 € auquel s'ajoute 20 470 € de plus-values.

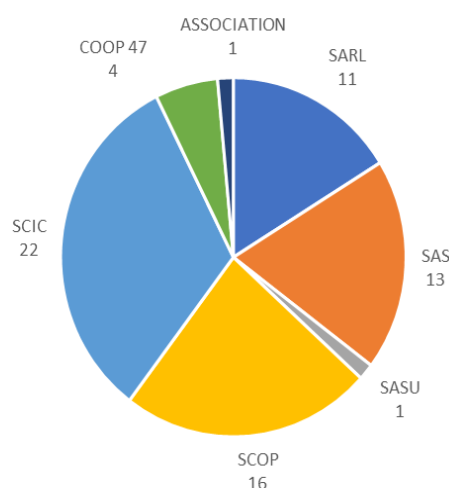
Enfin, des provisions antérieures sont passées en pertes (opération neutre pour les comptes) dans 4 entreprises sorties du portefeuille suite à une liquidation judiciaire. Le total des pertes représente 23 156 € toutes compensées par des provisions antérieures.

1.6.3 Typologie du portefeuille d'entreprises

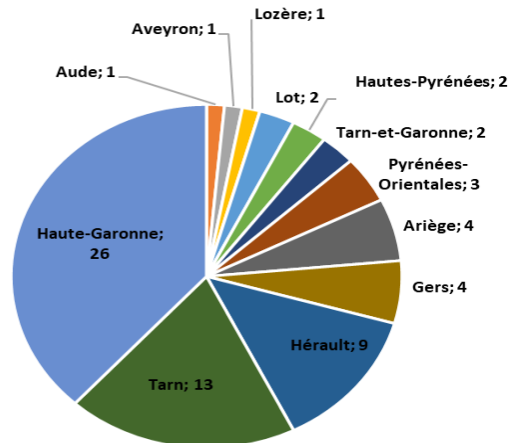
A fin 2019, IéS finance et accompagne 68 entreprises (69 en 2018) soit une certaine continuité en nombre d'entreprise et autant de nouvelles entreprises financées que de désinvestissement.

D'après les données récoltées sur les emplois auprès des entreprises, ces dernières portent environ 960 emplois (soit 14 emplois en moyenne par entreprise représentant plus de 710 ETP). « L'effet emploi de l'année » est estimé à près de 200 emplois dont 93 emplois directement liés aux investissements réalisés en 2019 (comparaison variation des emplois du portefeuille).

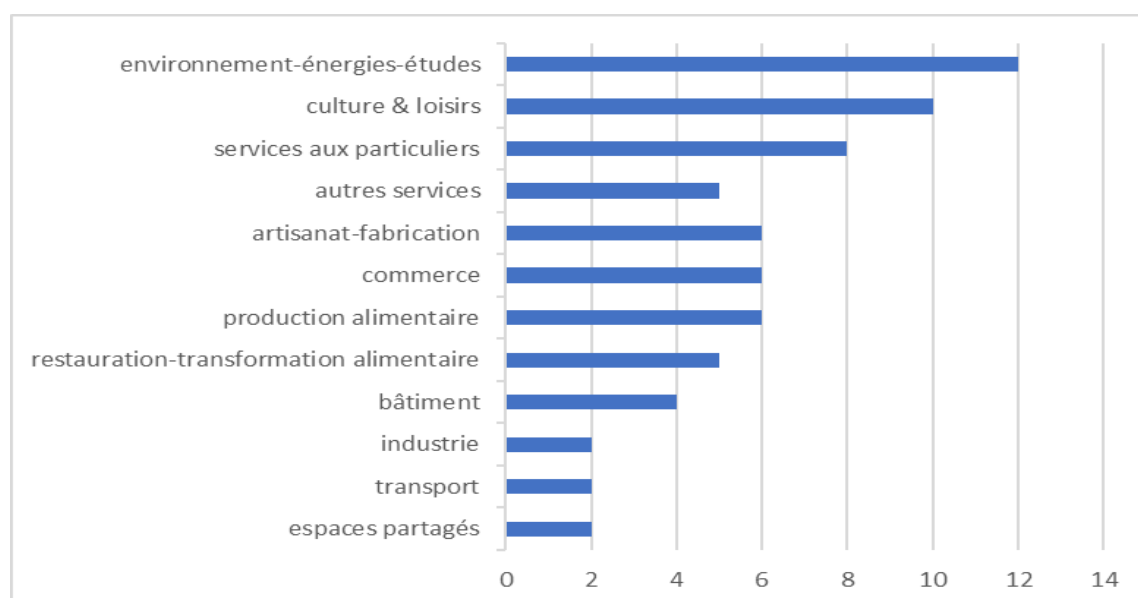
Par statut juridique :



Par département :



Par type d'activité :



1.7 Les objectifs pour 2020

2020 verra la continuation des actions dans le cadre de sa stratégie à savoir :

- le développement à l'Est et la couverture progressive de la Région avec la volonté de créer un poste sur Montpellier à l'aide de ressources nouvelles à trouver
- la recherche de diversification des activités et ressources
- l'appui à l'animation et au développement des groupes locaux, le développement des outils de travail à distance et des formations à destination des coopérateurs
- le renforcement de l'organisation du pôle entreprise entre référents locaux et coordination régionale et la mise en œuvre d'un groupe projet sur la « recherche de projets »
- le suivi du plan d'action « collecte » défini en 2019
- la pédagogie sur le modèle économique, l'uniformisation des outils de prévision, la veille sur les équilibres économiques et adaptations éventuelles de la stratégie d'investissement
- la structuration de la commission partenariat, le développement de l'approche commerciale et la réalisation de cartographies des partenaires
- le lancement d'une phase 2 pour le groupe de travail « impact social » à travers une démarche qualitative sur la mesure de l'impact au-delà d'indicateurs quantitatifs mais aussi l'analyse de l'impact social des entreprises financées par IéS et la réflexion sur la stratégie d'IéS et les pratiques à moyen terme
- la poursuite des travaux sur la communication notamment sur de nouveaux outils de promotion, les messages clés et le renforcement de la présence digitale

Ces perspectives font écho au travail à mener sur les idées d'actions issues des universités des coopérateurs.

Enfin, au regard de la crise sanitaire et économique connue au 2^o trimestre 2020, IéS organisera une rencontre type « université des coopérateurs » sur le thème « IéS face à la crise » (voir &6 pour plus d'informations sur les événements intervenus en 2020).

2. EXAMEN DES COMPTES ET AFFECTATION DES RÉSULTATS

2.1 Examen des comptes

Les comptes annuels vous sont présentés en détail en annexe. Ils sont présentés à l'identique des années passées, selon les mêmes règles et méthodes. Ils sont soumis à votre approbation.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au bilan, nous noterons deux points particuliers :

- **la diminution de notre capital** qui passe de 1 818 528 € en 2018 à 1 755 448 € au 31 décembre 2019, compte tenu de la variabilité de notre capital social et du rythme de collecte et de décollecte constaté cette année
- **la diminution de nos fonds propres** qui passent de 1 875 350 € à 1 816 924 €, soit 3% de diminution.

La participation à des fonds de revitalisation contribue à la consolidation de nos fonds propres. En 2019, il s'agit toujours de la participation au Fond Mutualité de Revitalisation de Haute- Garonne soit 8 400 € pour la partie investissement et 2 100 € pour la partie fonctionnement (subvention retraitée au compte quote-part des subventions d'investissement reversées au résultat).

Le total de nos participations en capital dans les 68 sociétés accompagnées actuellement dans nos comptes s'élève à 244 338 €, les prêts en compte courant, prêts participatifs et titres participatifs s'élèvent à 865 927 et on compte 9 900 € de ABSA comptabilisées dans les valeurs mobilières de placement soit un capital total de 1 120 165 €, qui représente une progression de l'encours par rapport à 2018 de 15% (973 134 €).

La répartition de l'encours dans les entreprises est la suivante : 23% en capital / 26% en titres participatifs / 52% en prêts en compte courant ou participatifs (45% en 2018). On constate donc une augmentation des prêts en compte courant ou participatifs.

Le total de l'actif net passe de 1 959 464 € à 1 953 655 €, soit une continuité (-0.3%).

Compte tenu de notre activité consistant en des prises de participation dans des sociétés en création, en développement ou reprise, le chiffre d'affaires n'a pas de signification particulière.

Il faut toutefois noter sa diminution du fait d'une réduction des frais de dossiers facturés (baisse des frais décidée en cours d'année 2018 et nombre de dossiers engagés moins importants) et une part de mécénat-sponsor importante en 2018 en soutien aux 20 ans d'IéS.

Détail des principales ressources :

- Conseil Régional Occitanie : 54 524.90 € (34 524.90 au titre de l'appel à projet Entrepreneurat et 20 000 € au titre d'un dossier complémentaire)
- Sicoval : 6 000 €
- Toulouse Métropole : 13 000 €
- Muretain Agglo : 2 000 €
- Projet transfrontalier Aragon-Occitanie (Conseil régional) : 5 040 €
- Complément subventions 2017-2018 du Conseil régional : 2 262.86 €
- Mécénat EDF Une Rivière Un Territoire : 1 000 €
- Frais de dossier dont la facturation des frais liés à la garantie : 8 443,80 €
- Prestations de service : 630,32 €

Commentaire : le FEDER obtenu en 2017 et 2018 pour 50 000 € au total n'a pas été obtenu en 2019 (absence de fonds disponibles et mobilisables sur la période : prochain programme opérationnel en 2021 sur l'ensemble de l'Occitanie).

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice avec un **déficit de 59 234 €**.

- Produits des comptes courants d'associés et titres participatifs : 35 089,89 € (soit une diminution de 11,67% par rapport à 2018)
- Produits des participations dans les entreprises (dividendes ou intérêts aux parts) : 2 783,03 €

On remarque un bon taux de remboursement du CCA et des titres participatifs (près de 85% des sommes attendues). Ces éléments montrent une stabilité du portefeuille des entreprises financées et les impacts positifs de l'accompagnement.

Placements au 31 décembre 2019 :

Organisme financier	Nature du placement	Montant
Crédit Coopératif	FCP Confiance Solidaire	44 563
Crédit Coopératif	Choix solidaire	29 921
Crédit Coopératif	Ecofi Optim 21	45 823
Banque Populaire Occitane	Compte à terme Fidelis	100 000

Depuis 2016, IéS a également un compte excédent professionnel à la Caisse d'Épargne correspondant à un compte rémunéré 100% flexible et liquide pour les excédents de trésorerie disponibles à court terme. Au 31 décembre 2019, le solde du compte excédent était de 64 077.82 €.

Par ailleurs, IéS détient des « Parts sociales catégorie B » au Crédit Coopératif pour un montant de 201 498.25 €.

En 2019, les revenus des placements (intérêts et plus-values sur VMP) effectivement perçus d'un montant de 9 809.54 € sont à un bon niveau et en augmentation par rapport à 2018 (4 273.81 €) en raison de l'arrivée à échéance d'un certain nombre de compte à terme cette année. On notera que les intérêts courus à recevoir au 31 décembre 2019 pour les placements en cours sont de 20 656.34 €.

Informations délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément aux articles L. 441-6-1 et D. 441-4 du Code de commerce, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice 2018, le solde des dettes à l'égard des fournisseurs s'élève à 17 419.98 € et se décompose comme suit :

- ☐ 70 % de factures payables comptant,
- ☐ 30 % de factures payables à 30 jours à compter de la date d'émission de la facture

En 2018, la dette fournisseurs s'élevait à 14 791.71 € et se répartissait en 70% de factures payables comptant, 30% à 30 jours.

Activité en matière de recherche et de développement

Nous vous informons qu'IéS n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

2.2 Propositions d'affectation du résultat

Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés font apparaître un **bénéfice net de 4 653.82 €**.

Nous vous proposons de bien vouloir décider d'affecter le résultat de l'exercice aux réserves légales et statutaires.

2.3 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément à la législation en vigueur, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices d'IéS est annexé au présent rapport.

3. CONVENTIONS VISÉES À L'ARTICLE L. 225-38 DU CODE DU COMMERCE

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L. 225-38 du Code de commerce n'a été conclue et qu'aucune convention antérieurement autorisée ne s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

4. ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

4.1 Liste des mandats et fonctions

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société ou association par chacun des mandataires sociaux.

Conseil Régional Occitanie, représenté par Nadia BAKIRI

Néant

La Maison de l'Initiative, représentée par Claire BARUCH

En tant que personne physique :

- Associée de la SCOP La Maison de l'Initiative (31)
- Administratrice de l'association "Du Coté Des Femmes 31" (31)
- Conseillère municipale à Caunes-Minervois (11)

Nicole BARTHE

- Conseillère à l'association ARCEC (31)

Jean BASTIEN

- Secrétaire Association Habitats Jeunes du Grand Rodez (12)

André BAUDOIN

- Membre du Directoire de la SAS Résidence FOUCAUD à Gaillac (81)

Françoise BERGER

- Secrétaire de l'association Foyer Rural de Rebigue (31)

PME DEVELOPPEMENT 09, représentée par Sylvia BOUCHE ROUEIRE

En tant que personne physique :

- Secrétaire bureau CPME 09 (09)
- Représentante Ariège sur la commission économique CPME région Occitanie (09)
- Administratrice URSSAF 09 (09)
- Représentante Medef 09 – commission IDIRA URSSAF 09 (09)

Alain BRUGEL

Néant

Guillaume BURETH

Néant

Anne-Christine CHENEVIER

Néant

Pierre DEHERLY

- Président de l'association L'Habitat Solidaire 31 (31)

Béatrice ESCANDE

Néant

MES Occitanie (ex : ADEPES), représentée par Bérénice DONDEYNE

- Administratrice de l'association MES Occitanie (31)

Éric JOURDAIN

- Président de l'association Loisirs, animation et développement d'Estantens (31)
- Vice-président de l'association Le bathyscaphe – Muret (31)
- Secrétaire de l'association Vive le Cinéma – Muret (31)
- Secrétaire de l'association de gym volontaire -Muret (31)
- Référent de l'association 2 pieds 2 roues -Muret (31)

Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain, représenté par Nicole LOZE

- Présidente du Comité de Bassin de l'Emploi du Nord Est Toulousain (31)

Thierry MARCHAND

Adjoint au Maire dans la municipalité de Sainte Foy d'Aigrefeuille (31)

Claire-Emmanuelle MERCIER

- Présidente de l'association L'Académie de Dessin – Tarbes (65)
- Présidente de l'association Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) – Odos (65)
- Associée de la SAS ATESyn – Montgailhard (09)

Toulouse Métropole représentée par Nicole MIQUEL-BELAUD

Néant

Dominique SIMBILLE

Néant

4.2 Nomination et renouvellement des administrateurs

Nous vous informons qu'arrivent à expiration lors de la présente Assemblée, les mandats de 6 administrateurs.

Nous vous proposons de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des associés à tenir dans l'année 2023 pour statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Ainsi, 6 sièges sont disponibles lors de cette Assemblée Générale.

6 candidatures ont été reçues et sont présentées suite à l'appel à candidature lancé par le Conseil d'Administration clôturé le 4 juin 2020.

Fonctionnement proposé pour le vote :

Le vote sera réalisé de manière anonyme en ligne ou par correspondance selon les modalités suivantes :

- *chaque associé votera en ligne ou par correspondance sur la base de la liste complète des candidats transmise avec la convocation,*
- *puis, il sera procédé au vote d'une nouvelle résolution proposant la nomination des candidats ayant recueilli le plus de suffrage dans la limite des postes disponibles*

4.3 Nomination de nouveaux censeurs

Aucun mandat de censeur n'arrive à expiration et un mandat est à renouveler suite à une démission lors de l'Assemblée Générale pour proposer sa candidature comme administrateur.

1 poste supplémentaire reste à pourvoir conformément au maximum statutaire lors de la présente Assemblée. Ainsi, si la personne actuellement censeur est élue au Conseil d'Administration comme administrateur alors 2 sièges de censeurs sont disponibles lors de cette Assemblée Générale. A ce jour, aucune candidature n'a été reçu au poste de censeur.

5. RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Le Commissaire aux comptes vous présentera ses rapports. Vous aurez ensuite à voter sur les différentes résolutions proposées par votre Conseil.

6. ÉLÉMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLÔTURE DES COMPTES

Les éléments notables suivants sont intervenus depuis la clôture de l'exercice :

- Au 10 juin 2020, le **capital est de 1 752 104 €** (16 340 € collectés moins 19 684 € à rembourser : soit **une collecte négative de – 3 334 €** depuis début 2020)

Le début d'année est souvent assez limité en termes de rythme de collecte mais la tendance constatée en 2019 semble se confirmer.

- **6 nouveaux engagements** ont été votés par le comité d'engagement, pour un montant de **102 500 €**.

- En matière de financement, **30 000 € ont été investis dans 1 entreprise**

L'engagement financier pris en 2019 en attente de versement a été abandonné à l'initiative de l'entreprise. Les autres engagements financiers pris en début d'année devraient se concrétiser ces prochaines semaines.

- La Commission « Partenariat et Relations extérieures » va coordonner le groupe transversal « recherche de projets » et le plan d'action « collecte » et lancer une « boîte à outil partenariat »

On notera début 2020 l'augmentation de la participation de Toulouse Métropole au capital de la coopérative dans le cadre du plan d'action « collecte ».

- La diffusion régulière de communication à l'attention de l'ensemble des contacts d'IÉS se poursuit tout comme la remontée des contacts afin d'alimenter régulièrement notre base de données
- Le nouveau site internet d'IÉS est mis en ligne en juin 2020 avant l'Assemblée Générale et la présence sur les réseaux sociaux s'est développée
- La création d'un groupe local Ariège est effective depuis le début d'année en lien avec des entreprises financées, des sociétaires, des sympathisants ou des structures partenaires relais d'IÉS.
- La Commission Stratégie & Finances poursuit ses travaux autour de l'ingénierie financière, l'élaboration du prochain plan d'affaire de la coopérative
- IÉS mène des actions continues pour le maintien et le développement des ressources de fonctionnement notamment auprès des collectivités territoriales.
- IÉS continue son implication dans les travaux d'ingénierie sur la création d'un fonds régional d'investissement dédié à l'ESS en lien avec la Région Occitanie, la Banque des Territoires et les opérateurs régionaux
- Le GRAC a été rejoint par deux membres supplémentaires respectivement en binôme sur la coordination régionale du Pôle entreprise et de la commission stratégie et finances en anticipation du remplacement de DGD
- La commission animation interne poursuit son action en lien avec les groupes locaux et autour des questions d'animation du réseau de bénévoles
- La Commission Instruction & Accompagnement poursuit ses travaux sur l'amélioration des processus et des outils de suivi des entreprises mais aussi sur les échanges d'expériences entre instructeurs et accompagnateurs

Focus sur le Covid-19 :

IÉS a surtout eu pour mission ces derniers mois de gérer la crise sanitaire et économique du covid-19 à travers une continuité des activités assurée grâce au télétravail et au développement de la visioconférence mais aussi un lien renforcé avec les entreprises financées et accompagnées.

Des diagnostics d'entreprises et des communications auprès des entreprises et partenaires ont été réalisées pour rester en lien et partager l'information.

Les mesures et décisions principales à court terme sont les suivantes :

- gestion de l'encours à court terme avec report possible des échéances en-cours au maximum jusqu'à 6 mois (franchise totale sans paiement des intérêts) pour toute entreprise qui en fera la demande avant le 31 décembre 2020 et étude de l'échelonnement du remboursement supplémentaire au cas par cas
- accompagnement et suivi renforcé des activités : diagnostics, rendez-vous d'accompagnements et revue de projets, mise en place d'une cellule support pour échanger et analyser sur les conséquences de la crise sur les entreprises

- offre d'IÉS : pas de modification de l'offre à court terme et incitation à la mobilisation des dispositifs exceptionnels de l'État, de la Région et des partenaires mis en place dans le cadre de la crise

Une prise en compte des besoins futurs au regard du modèle économique d'IÉS et des demandes des entreprises sera réalisée. Cette étude complémentaire permettra d'adapter le cas échéant les mesures prises et l'offre d'investissement.

Par ailleurs, IÉS s'est adapté et a organisé des « Universités des coopérateurs de chez soi ». Toutes les activités se sont poursuivies à distance et les comités d'engagement et accueils de projets ont été maintenus selon le calendrier et les processus habituels.

Copie information indiquée sur la liasse fiscale par l'expert-comptable d'IÉS :

« Événements postérieurs à la clôture : Information suite à la pandémie COVID 19

Il n'est pas attendu que l'épidémie de COVID-19 ait des conséquences significatives sur :

- *La continuité d'exploitation de l'entreprise*
- *Les postes du bilan arrêté au 31/12/2019 »*

Les mesures prises par IÉS permettent d'assurer une continuité d'activité mais il est noté que cette crise aura un impact sur le modèle économique de la coopérative et des entreprises financées pendant plusieurs mois ce qui pourra amener à modifier le plan stratégique d'IÉS dont la rédaction est reportée au 2^o semestre 2020. Une rencontre coopérative sur le thème « IÉS face à la crise » sera organisée.

7 PROJETS DE RÉSOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe arrêtés le 31 décembre 2019, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39,4 du Code général des impôts.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le résultat net de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'élève à **4 653.82 €**

TROIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice 2019 s'élevant à 4 653.82 euros de la manière suivante :

Réserves légales	+ 698.07 euros
Réserves statutaires	+ 3 955.75 euros

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende (intérêt aux parts sociales) n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale constate que le capital, variable, s'élève à **1 755 448 €** au 31/12/2019 et qu'il était de 1 818 528 € à la clôture de l'exercice précédent soit une variation négative de 63 080 €.

Ainsi, la valeur de remboursement de la part, pour les parts sociales annulées au cours de l'exercice clos au 31 décembre, ressort à 76 €.

CINQUIEME RESOLUTION

Les mandats de la société SARL AC ARIANE EXPERTISE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Xavier DENIS FARGE, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente réunion, l'Assemblée Générale décide :

- de renouveler le mandat de la société SARL AC ARIANE EXPERTISE, domicilié 3 rue Brindejont des Moulinais 31500 TOULOUSE en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire,
- de renouveler le mandat de Monsieur Xavier DENIS FARGE, Commissaire aux Comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer en 2026 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de révision du réviseur coopératif ARESCOP GRAND SUD, portant sur la période quinquennale 2015-2019, prend acte dudit rapport, ainsi que de ses remarques, ses préconisations, et de ses réserves.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de réviseur titulaire l'association ARESCOP GRAND SUD, dont le siège est situé 8 rue Fabre 13 001 MARSEILLE, pour la réalisation de la révision obligatoire pour les sociétés coopératives d'intérêt collectif, et ce pour une durée de cinq ans, soit jusqu'à

l'Assemblée Générale de 2025 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

L'Assemblée générale décide de nommer en qualité de réviseur suppléant, l'Association de Révision des Sociétés Coopératives de Production et des Scop (ARESCOP), dont le siège est situé au 30 rue des Epinettes 75017 Paris.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que les mandats d'administrateur de :

- André BAUDOUIN
- Guillaume BURETH
- Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain (CBE du NET) représenté par Nicole LOZE
- Béatrice ESCANDE
- Claire-Emmanuelle MERCIER
- Dominique SIMBILLE

viennent à expiration ce jour, et décide, de procéder à leur remplacement ou leur renouvellement pour une durée de trois années venant à expiration à l'issue de l'assemblée appelée à statuer en 2023 sur les comptes de l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale, constatant que 6 postes d'administrateurs restent à pourvoir conformément au maximum statutaire.

L'Assemblée Générale prend acte de la nomination à bulletin secret pour une durée de trois ans des administrateurs suivants :

- Guillaume BURETH (Catégorie Bénéficiaires),
- Comité de Bassin d'Emploi du Nord Est Toulousain (CBE du NET) représenté par Nicole LOZE (Catégorie Acteurs socio-économiques),
- Mustapha ELRIZ (Catégorie Bénéficiaires),
- Béatrice ESCANDE (Catégorie Bénéficiaires),
- Marylène LAGANE (Catégorie Bénéficiaires),
- Dominique SIMBILLE (Catégorie Bénéficiaires),

Voir le résultat détaillé des élections en fin de PV.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, constatant que 1 poste de censeur peut être à pourvoir conformément au maximum statutaire.

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat de censeur de :

- Mustapha ELRIZ (démission pour présentation candidature comme administrateur)

vient à expiration ce jour.

L'Assemblée Générale constatant qu'aucune candidature n'a été reçue à la date limite d'appel à candidatures décide de pas nommer de nouveaux censeurs et constate que 2 postes de censeurs restent à pourvoir conformément au maximum statutaire.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

ANNEXE : Tableau des résultats des 5 derniers exercices

	2015	2016	2017	2018	2019
I – Situation financière en fin d'exercice					
a. Capital social	1 430 396	1 525 700	1 795 424	1 818 528	1 755 448
b. Nombre d'actions émises	18 821	20 075	23 624	23 928	23 098
c. Nombre d'obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
II – Résultat global des opérations effectives					
a. Chiffre d'affaires hors taxes	17 839	22 333	20 775	30 888	10 355
b. Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	18 844	63 344	55 218	72 027	102 838
c. Impôt sur les bénéfices	5 265	9 961	-2 897	-	-
d. Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	13 579	53 383	58 115	72 027	102 838
e. Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 3 319	33 772	3 226	17 995	4 654
f. Montant des bénéfices distribués	-	-	-	-	-
g. Participation des salariés	-	-	-	-	-
III – Résultat des opérations réduit à une seule action					
a. Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	0.72	2.66	2.46	3.01	4.45
b. Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	- 0,18	1.68	0.14	0.75	0.20
c. Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
IV – Personnel					
a. Nombre de salariées	2	2	3	3	3
b. Montant de la masse salariale	43 902	47 011	58 821	65 284	65 896
c. Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale organismes sociaux)	14 738	14 644	18 877	20 342	22 159
Constitution du résultat net					
a. Résultat d'exploitation	- 12 703	22 786	- 19 074	- 16 534	- 59 234
b. Résultat financier	24 075	19 923	- 7 396	16 315	- 22 270
c. Résultat exceptionnel	- 9 426	1 023	26 798	18 241	86 158
Autres éléments					
a. Valeur de remboursement de la part sociale	74.52	76	76	76	76
b. Valeur « comptable de la part sociale »	74.52	77.77	77.64	78.37	78.66
c. Encours dans les entreprises en montant	712 242	815 829	897 351	973 134	1 120 165
d. Encours dans les entreprises en % du capital	50%	53%	50%	54%	64%
e. Niveau de provision en % de l'encours	11%	10%	15%	17%	18%